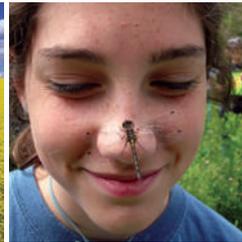


Prendre soin de la biodiversité du Canada

Faits saillants
du 4^e Rapport national du Canada
à la Convention
sur la diversité biologique



Prendre soin de la biodiversité du Canada : faits saillants du 4^e Rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique

CW66-167/2009-1F-PDF
978-1-100-95953-5

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Références photographiques de la page couverture :

Image de fond : Risa Smith

De gauche à droite :

Rangée du haut :

iStock / Visual Communications

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Chris Michener, Pembroke Area Field Naturalists

Photos@photos.com

Rangée du milieu :

Garry Donaldson

www.leslieleong.com

Photos@photos.com, 2010

Brenna Stanford

Rangée du bas :

Parcs Canada / L. Falardeau

Parcs Canada / J. Pleau

Michael Léveillé

Courtoisie d' Ontario Power Generation

Prendre soin de la biodiversité du Canada

Faits saillants

**du 4^e Rapport national du Canada
à la Convention sur la diversité biologique**

Prendre soin de la biodiversité du Canada



Faits saillants

du 4^e Rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique

Table des matières

La biodiversité du Canada – Introduction |

Conserver des écosystèmes sains 5

Maintenir des populations d'espèces viables 14

Préserver la diversité génétique 20

Faire une utilisation durable des ressources biologiques au Canada 23

Améliorer la base de connaissances relative à la conservation et à l'utilisation durable 27

Un rôle pour tous les Canadiens 31

Perspectives d'avenir 40

La biodiversité du Canada – Introduction

La valeur de la biodiversité

La biodiversité est le terme utilisé pour décrire la diversité ou la variabilité de la vie sur Terre. Elle comprend des millions d'espèces qui se sont développées à la suite de milliards d'années d'évolution.

La biodiversité est la base de toute vie sur la planète. Elle est essentielle à la santé des écosystèmes, à la santé humaine, à la prospérité, à la sécurité et au bien être. Outre les nombreux bénéfices récréatifs, esthétiques et culturels qu'elle apporte, la biodiversité est également essentielle à la survie humaine. Mentionnons par exemple la nourriture, le carburant et les médicaments; la régulation du climat, des inondations et des maladies; la purification de l'air et de l'eau, la pollinisation des plantes et le cycle des nutriments.

Ces services écosystémiques procurent d'innombrables avantages économiques, sociaux et écologiques dont la valeur est évaluée à des trillions de dollars à l'échelle mondiale. Par exemple une étude de 2006 estimait la valeur des services écosystémiques de la zone boréale canadienne à 93 milliards de dollars par an, soit environ 9 % du produit intérieur brut du Canada. Ce chiffre est 2,5 fois plus élevé que la valeur marchande nette de toutes les ressources extraites dans la région combinées.

La perte de biodiversité nuit à la capacité des écosystèmes de fournir ces services. La réduction et la dégradation des services écosystémiques constituent la perte d'un actif du « capital naturel », dont les coûts se reflètent peu dans les indicateurs économiques traditionnels du bien être comme le produit intérieur brut.

La conservation de la biodiversité contribue à maintenir ce capital naturel et maximise notre adaptabilité aux changements imprévus dans l'environnement et l'économie. La santé et la diversité des systèmes naturels nous donnent une *résilience écologique* – pour nous permettre de nous adapter à des stress tels que les changements climatiques – ainsi qu'une *résilience économique* pour maintenir un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale.



Photos © Photos.com, 2010

LE SAVIEZ-VOUS

- Le Canada abrite plus de 1 000 espèces d'insectes pollinisateurs.
- Les pollinisateurs sont responsables de la fertilisation des cultures de pommes, de poires, de concombres, de melons et de petites baies, d'une valeur de plus d'un milliard de dollars, de même que d'une grande variété d'autres produits agricoles au Canada.
- Les citoyens peuvent aider à protéger les populations de pollinisateurs en participant au programme Pollinisation Canada, qui encourage les gens à observer les pollinisateurs à l'œuvre et à consigner et à présenter leurs observations.



L'importance de la nature pour les Canadiens

Pour comprendre les avantages économiques des activités récréatives liées à la nature, des enquêtes sur l'importance de la faune aux yeux des Canadiens ont été menées par Statistique

Canada en 1981, 1987 et 1991. Les travaux ont été restructurés dans l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens de 1996, qui a été élargie pour inclure davantage d'activités liées à la nature, telles que le camping ou la navigation de plaisance. L'enquête a révélé que les Canadiens avaient dépensé 11 milliards de dollars dans ces activités en 1996 uniquement.

La biodiversité du Canada

Le Canada est reconnu pour ses vastes étendues sauvages, son riche héritage naturel et sa diversité culturelle. Deuxième plus grand pays du monde en termes de superficie, son territoire s'étend sur 9,98 millions de km² et il est bordé par trois océans sur 243 000 km de côtes.

Le Canada est l'intendant de grandes portions de la toundra, des forêts boréales et tempérées, et des écosystèmes aquatiques de la planète. Environ 40 % du territoire canadien se compose de forêts et de terrains boisés, ce qui représente environ 10 % de la couverture forestière totale du globe. On estime que le Canada possède 25 % des milieux humides de la planète et constitue environ 20 % de la superficie circumpolaire du monde. Le Canada est également l'un des rares pays qui conserve des écosystèmes vastes et relativement non fragmentés abritant des processus naturels fonctionnels.

Les divers écosystèmes du Canada abritent, entre autres espèces, certains des plus grands troupeaux de caribous en liberté de la planète ainsi que les deux tiers de la population mondiale d'ours polaires et d'importantes populations d'ours, de loups, de lynx et d'autres mammifères. Bon nombre des oiseaux migrateurs de l'Amérique du Nord, dont des oiseaux chanteurs, de la sauvagine et des oiseaux de rivage, séjournent au Canada au printemps et en été.

La biodiversité est également une pierre angulaire de l'économie canadienne, comprenant à la fois les secteurs des ressources naturelles traditionnelles du Canada et des secteurs émergents comme l'écotourisme, la biotechnologie et la pharmaceutique. C'est pourquoi la biodiversité apporte une contribution inestimable à la santé et au bien être des Canadiens.

La Stratégie de la biodiversité du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick a lancé sa *Stratégie de la biodiversité*, le 18 juin 2009. Cette stratégie procure un cadre de développement pour la mise en place d'une méthode coordonnée et collaborative pour la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques, ce qui constitue un grand pas vers l'avant. Influencée par le Cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité au Canada, la stratégie sera suivie par l'élaboration d'un plan d'action pour la biodiversité. Au cours de la dernière année, la structure de leadership et de coordination indiquée dans la stratégie a été mise en place, ce qui a mené à l'établissement d'un secrétariat de la biodiversité, d'un comité de mise en œuvre interministériel et d'un comité directeur des sous ministres sur la biodiversité. Actuellement, le Secrétariat de la biodiversité rencontre certains intervenants principaux pour discuter de la meilleure voie à suivre pour élaborer un plan d'action.

LE SAVIEZ-VOUS

- Les Grands Lacs forment le plus grand système d'eau de surface douce dans le monde; ils renferment environ 18 % des réserves d'eau douce de surface de la planète.
- La région boréale canadienne recouvre 34 % de la masse terrestre du pays et représente 21 % de l'ensemble des forêts boréales de la planète. La forêt boréale est également le plus grand puits de carbone terrestre du monde.
- Les forêts canadiennes abritent une grande diversité d'espèces. Au Canada, près des deux tiers des espèces sont associées aux forêts.

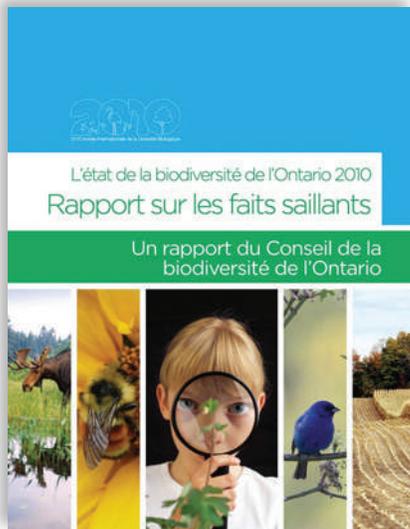


Gérer la biodiversité – Une approche commune

La responsabilité de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité est répartie dans l'ensemble de la société canadienne. En général, le gouvernement fédéral détient le rôle principal en ce qui concerne les oiseaux migrateurs et la faune sur les terres fédérales. Il est aussi le principal responsable de la gestion des ressources marines du Canada. Les provinces sont habituellement responsables de l'utilisation des terres et des ressources à l'intérieur de leurs limites, incluant la réglementation de la chasse et de la pêche à la ligne ainsi que la gestion des populations fauniques.

En tant que premiers habitants du Canada, les peuples autochtones ont une relation unique avec ses écosystèmes, ses espèces et ses ressources. Cette relation se reflète dans leurs pratiques culturelles et spirituelles ainsi que dans leur participation directe à des activités traditionnelles telles que la cueillette. C'est pourquoi la participation concrète des collectivités autochtones aux initiatives liées à la biodiversité est essentielle pour que le Canada puisse atteindre ses objectifs en la matière.

La négociation des revendications territoriales des Autochtones et la finalisation d'autres accords ont contribué à établir des partenariats propices au respect mutuel et à la protection des valeurs culturelles et écologiques. Les peuples autochtones sont maintenant largement impliqués dans tous les aspects de la conservation de la biodiversité au Canada.



L'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest publient des rapports sur l'état de la biodiversité



Le 17 mai, le Conseil de la biodiversité de l'Ontario a publié un rapport sur l'état de la biodiversité ontarienne ainsi qu'un rapport d'étape de la *Stratégie de la biodiversité de l'Ontario*. Le 22 mai, Journée internationale de la biodiversité, les Territoires du Nord Ouest ont également publié un rapport sur l'état de l'environnement consacré à la biodiversité (édition 2010).

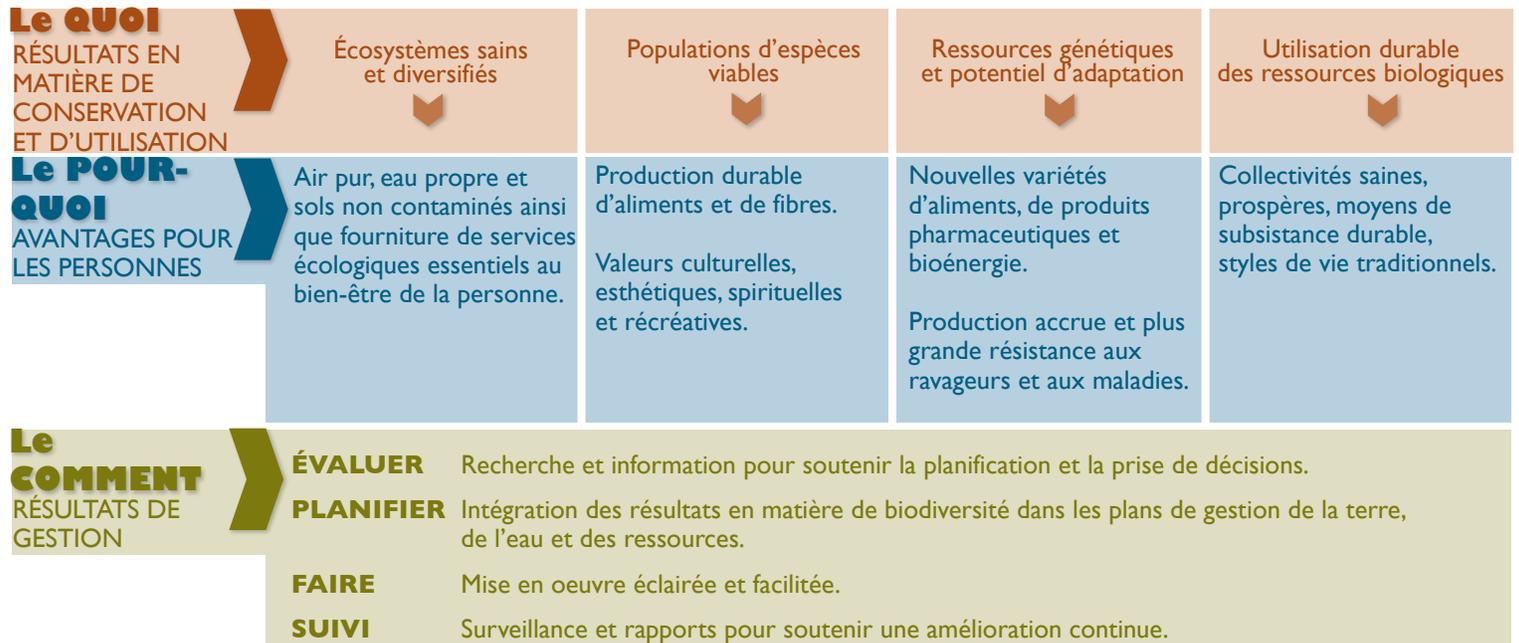
En reconnaissance de leur responsabilité commune dans la gestion de la biodiversité, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont élaboré conjointement la *Stratégie canadienne de la biodiversité* (SCB) en 1996. L'objectif de cette stratégie était de répondre à la *Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies*, que le Canada avait signée en 1992, et de définir des orientations stratégiques en vue de la conservation et de l'utilisation durable du capital naturel du pays. Plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux tels que la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest ont élaboré ou élaborent présentement leurs propres stratégies et plans d'action en matière de biodiversité.

En 2005, le Conseil canadien des ministres des ressources a convenu qu'un cadre de travail davantage axé sur les résultats était nécessaire pour identifier systématiquement les priorités et rendre compte des progrès à l'échelle nationale. Le Conseil a donc validé le Cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité en 2006. Ce dernier expose une série de résultats que les gouvernements souhaitent atteindre en matière de biodiversité ainsi qu'une méthode de gestion écosystémique et adaptative visant à appuyer une planification et une prise de décision efficaces.



Cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité pour le Canada

Les mesures présentées dans le présent document mettent en lumière les progrès réalisés à l'échelle du pays vers l'atteinte en résultats en matière de biodiversité au Canada. Les données concernant les efforts d'évaluation, de planification et de suivi des mesures liées à la biodiversité ont été recueillies à l'aide des organismes gouvernementaux et des partenaires non gouvernementaux de l'ensemble du pays.



Conserver des écosystèmes sains

Aperçu

Le maintien de la santé et de la diversité des écosystèmes est un objectif essentiel commun à tous les gouvernements canadiens. Cependant, les écosystèmes sont confrontés à diverses pressions dues à l'urbanisation et à l'activité industrielle. La pollution de l'air et de l'eau, les espèces exotiques envahissantes, les maladies de la faune et les changements climatiques ont également des répercussions sur les écosystèmes de l'ensemble du pays.

Par exemple, les températures ont connu une forte hausse au Canada au cours des 50 dernières années. Ces températures plus élevées engendrent d'autres changements écologiques, telles qu'une importante réduction de la durée de la couverture neigeuse, un dégel printanier plus précoce ainsi que la fonte du pergisol au nord. La fonte des glaciers et des calottes glaciaires entraîne une hausse du volume d'eau douce qui se déverse dans l'océan Arctique, ce qui en modifie la température, la salinité et la disponibilité des nutriments, particulièrement à proximité des côtes.

En outre, le Canada constate un déclin important à la fois de l'étendue et de la qualité de la glace marine en été dans l'Arctique. En 2007 et 2008, l'étendue de la glace marine durant l'été a chuté à son niveau le plus bas et à son deuxième niveau le plus bas en importance, respectivement, depuis le début de l'utilisation des données satellites en 1979. L'étendue des glaces est maintenant

inférieure de 34 % à la moyenne de la période comprise entre 1979 et 2000. La perte de glace marine a des répercussions profondes sur l'Arctique, notamment sur les innombrables espèces qui se sont adaptées à la vie sur ou sous la glace.

D'autres indicateurs clés de la santé d'un écosystème résident dans la perte ou la modification de sa couverture terrestre. Le Canada a connu une perte historique importante de zones humides dans le sud du pays, et une grande partie de celles qui restent ont été dégradées ou fragmentées. En outre, les prairies indigènes du Canada, dont la plupart se trouvent sur le territoire des Prairies, ont été en grande part converties pour une autre utilisation des terres. La prairie à herbes hautes, par exemple, qui est le type de prairie le plus menacé en Amérique du Nord, a été réduite à 1 % de son étendue d'origine.

En revanche, le Canada a toujours des parcelles relativement étendues de zones naturelles intactes, et la quantité de terrain forestier converti chaque année de façon permanente à d'autres utilisations est relativement faible. Des changements dans la qualité des forêts canadiennes dénotent toutefois que leur composition évolue. On observe également des changements dans les milieux marins. Par exemple, l'acidification de nos océans a un effet sur les récifs coralliens, ainsi que sur les mollusques et crustacés.

Monarde fistuleuse dans le Parc national du Canada des Prairies (Saskatchewan)



Comment le Canada intervient

Le maintien d'écosystèmes sains et variés au Canada fait intervenir une variété de stratégies qui consistent notamment à :

- protéger les zones naturelles ayant une importance écologique;
- conserver les terres privées;
- relier les stratégies de conservation et de gestion des ressources entre tous les sites terrestres et marins par la planification et une gestion intégrées;
- réduire les incidences des activités humaines sur les sites exploités;
- restaurer les écosystèmes endommagés.

Protéger les aires ayant une importance écologique

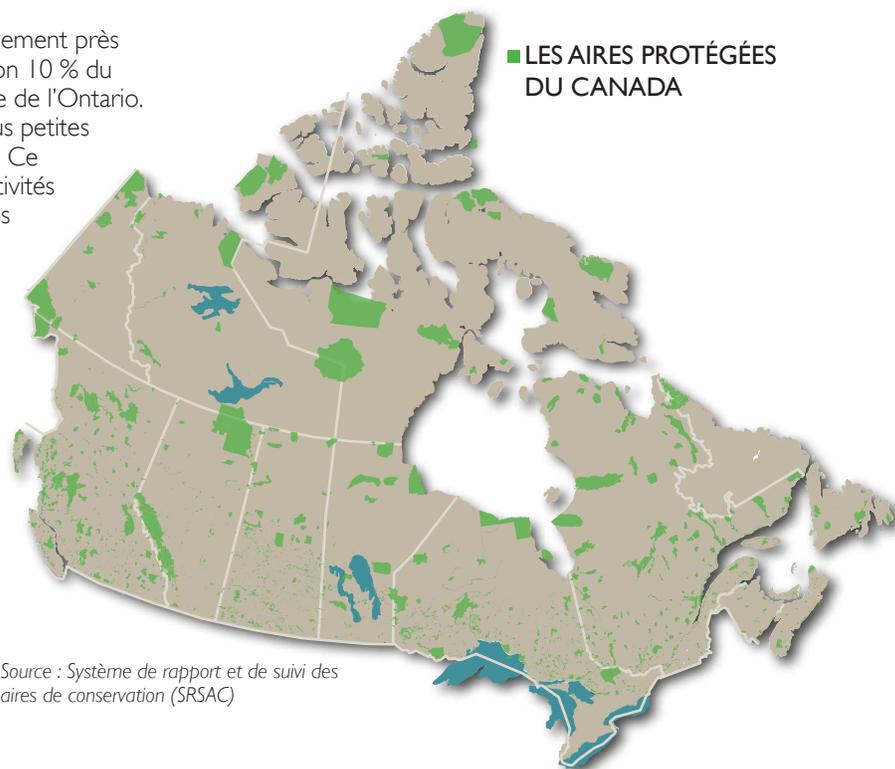
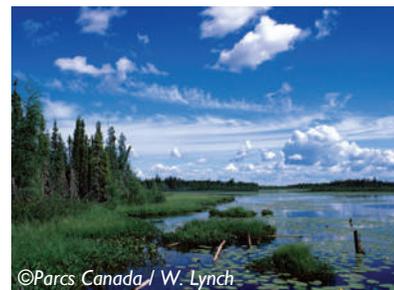
Les aires protégées sont l'un des outils de conservation les plus anciens mis en œuvre par les gouvernements pour préserver les écosystèmes sains. Elles conservent des échantillons représentatifs des zones naturelles, préservent les caractéristiques et processus écologiques, et peuvent servir de repères pour évaluer la durabilité de diverses utilisations des terres au fil du temps.

Les aires terrestres protégées du Canada couvrent actuellement près d'un million de kilomètres carrés, ce qui représente environ 10 % du territoire canadien, une superficie quasi équivalente à celle de l'Ontario. Cela comprend des zones d'intérêt international et de plus petites zones représentant des écosystèmes uniques et menacés. Ce pourcentage ne comprend toutefois pas la totalité des activités de protection, de conservation et d'intendance entreprises par les gouvernements locaux, le secteur privé, les communautés autochtones et les organismes de conservation, qui contribuent tous à la « carte de pointage pour la conservation » du Canada.

Les collectivités autochtones sont devenues une force motrice dans la création de nombreuses aires protégées, notamment dans les territoires du Nord. Elle mènent par exemple des initiatives provinciales et territoriales dans le cadre de la *Stratégie des aires protégées des Territoires du Nord-Ouest* et de la *Loi sur l'aménagement des terres traditionnelles situées du côté est* et les *aires protégées spéciales* du Manitoba.

LE SAVIEZ-VOUS

- Le plus grand parc au Canada est le parc national Wood Buffalo, qui s'étend sur une superficie de 44 807 km² en Alberta et dans les Territoires du Nord Ouest. Il abrite le plus grand troupeau de bisons d'Amérique du Nord et est le seul site de nidification de la grue blanche en voie de disparition.



Source : Système de rapport et de suivi des aires de conservation (SRSAC)

Des progrès ont également lieu en ce qui concerne la création d'aires marines protégées (AMP). Les aires marines protégées existantes couvrent plus de 56 000 kilomètres carrés des océans et des Grands Lacs canadiens — ce qui équivaut environ à la superficie de la Nouvelle-Écosse. Cela comprend l'aire marine nationale de conservation du lac Supérieur, qui est la plus grande étendue d'eau douce protégée du monde.

Des 797 aires marines protégées au Canada, 705 sont gérées à l'échelle provinciale, 83, à l'échelle fédérale et les neuf autres le sont soit par des organisations non gouvernementales, soit par des ententes de cogestion. Le niveau de protection assuré par les différentes administrations varie en fonction à la fois de leur mandat et de l'objectif de conservation de l'endroit.

Pêches et Océans Canada, Parcs Canada et Environnement Canada collaborent afin de constituer un système national pour les aires marines protégées. En 2005, la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées (SFAMP) a été établie afin d'accroître la collaboration avec les peuples autochtones et les autres parties en faveur des aires marines protégées. Des programmes provinciaux et territoriaux ont également été mis en place pour protéger les écosystèmes marins.

L'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas

L'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas a été établie officiellement en 2010 en vertu d'une entente qui représentait l'engagement de Parcs Canada, de Pêches et Océans Canada et de la Nation Haida à partager la planification, le fonctionnement et la gestion de la réserve. La réserve de parc existante et la nouvelle aire marine de conservation protégeront une superficie combinée d'environ 5 000 km² de milieu sauvage, allant des sommets des montagnes alpines au plancher océanique.



© Parcs Canada / C. Cheadle

L'agrandissement de la réserve de parc national du Canada Nahanni

La réserve de parc national du Canada Nahanni se situe au sud ouest des Territoires du Nord Ouest, sur le domaine traditionnel des Premières nations du Dehcho. Jusqu'à présent, Nahanni couvrait un secteur de 4 766 km² et n'englobait que les tronçons inférieurs des rivières Nahanni Sud et Flat. L'approbation récente d'un projet d'agrandissement du parc augmentera cependant la superficie de plus de six fois.

Le parc Nahanni nouvellement délimité protégera 30 000 km² d'habitat essentiel aux

grizzlis, aux caribous des bois et aux mouflons de Dall. Il protégera également tout le tronçon de la rivière Nahanni Sud situé dans la région du Dehcho, les plus hautes montagnes et les plus grands glaciers des Territoires du Nord-Ouest ainsi que les canyons les plus profonds du Canada. Les grottes, canyons, kopjés, poljés et dolines uniques au monde des terres karstiques de Nahanni Nord se trouveront aussi à l'intérieur des nouvelles limites du parc.



© Parcs Canada / D. Harvey

La rivière Nahanni près des sources thermales Rabbitkettle, Réserve de parc national du Canada Nahanni (T.N.-O.)

Gwaii Haanas Réserve de parc national (Colombie-Britannique)

Une gestion régulière et efficace des aires protégées est nécessaire afin de garantir le maintien de la santé et de l'intégrité des écosystèmes voire, dans certains cas, leur restauration. Le Conseil canadien des parcs a élaboré récemment les tout premiers principes et lignes directrices pancanadiens pour la restauration écologique, qui fournissent une approche applicable par tous les organismes responsables des aires protégées du pays en fonction de leurs besoins.

La réintroduction de processus naturels peut être un aspect important des efforts visant à maintenir ou à restaurer les écosystèmes. Par exemple, pour recréer les processus écologiques liés aux incendies naturels et au broutage des grands herbivores, Parcs Canada et des organismes partenaires ont lancé le projet Continuation de la Prairie au Parc national des Prairies, en Saskatchewan. En 2006, le relâchement de 71 bisons des plaines, des incendies contrôlés, ainsi que des efforts visant à réduire les espèces exotiques et envahissantes, ont contribué à restaurer l'intégrité écologique générale de l'un des écosystèmes les plus menacés du pays.

Le maintien de l'intégrité écologique est consacré dans la *Loi sur les parcs nationaux* du Canada. Parcs Canada a mis en place un système de surveillance scientifique détaillé pour l'évaluation de l'intégrité écologique. Pour chaque écosystème d'importance dans les parcs, une série de mesures de surveillance est sélectionnée en fonction de notre compréhension de la structure de l'écosystème, de sa fonction écologique et des agents de stress qui influent sur l'écosystème. Les résultats de la surveillance sont consignés dans un système d'information qui fournit des mises à jour régulières sur la situation

écologique de chaque parc. Ils sont publiés sous la forme d'un rapport sur la situation des parcs. Lorsque la surveillance indique une altération écologique, les gestionnaires du parc intègrent des mesures correctives au plan de gestion du parc et agissent en conséquence.

Parcs Nunavut et l'évaluation des ressources culturelles du paysage

En 2008, Parcs Nunavut a commencé à travailler avec les habitants de Kugaaruk afin d'élaborer un cadre d'inventaire des ressources basé sur le paysage culturel qui puisse être appliqué à tous les parcs territoriaux du Nunavut. Le projet produira également un manuel de formation permettant à de futurs comités communautaires de planification et de gestion mixtes d'utiliser le cadre pour consigner et analyser toutes les ressources naturelles et culturelles, en saisir le *Qaujimajatuqangit* inuit et tenir un inventaire des récits oraux et du savoir liés à tous les paysages du parc. De plus, un nouveau plan systémique basé sur le paysage écologique et culturel sera élaboré pour Parcs Nunavut, établissant un précédent pour une planification écosystémique intégrant à la fois les ressources culturelles et naturelles.

Réserve nationale de faune d'Akpait, Nunavut



Garry Donaldson

Conserver les terres privées

La protection de terres écosensibles par des ententes avec les propriétaires fonciers est devenue plus efficace et plus répandue au cours des 25 dernières années. Cela est dû à la fois aux nombreux organismes de fiducie foncière existant désormais dans l'ensemble du pays, et à l'engagement des gouvernements fédéral et provinciaux à améliorer la législation, les investissements et les incitatifs fiscaux à l'égard de ces initiatives.

Le Programme des dons écologiques est un programme fédéral unique au Canada qui permet à des propriétaires particuliers et à des entreprises de protéger la nature en faisant don de terres écosensibles à des organismes de bienfaisance environnementaux ou au gouvernement. Un « don écologique » est un don de terres privées ou un intérêt foncier partiel, tel qu'une servitude, une convention de conservation ou une fiducie foncière, dont Environnement Canada a attesté le caractère écosensible ou la valeur écologique. Le programme, établi en 1995, donne aux donateurs l'assurance que les terres seront gérées à perpétuité en fonction de buts et d'objectifs de conservation ayant fait l'objet d'accords mutuels. Les donateurs sont également admissibles à des avantages fiscaux fondés sur la juste valeur marchande de la propriété.

Entretien d'un filet de capture d'oiseau à l'Observatoire d'oiseaux du lac Tatlayoko



Conservation de la nature Canada

LE SAVIEZ-VOUS

- Le nombre de fiducies foncières au Canada a plus ou moins doublé entre 1995 et 2005, pour représenter plus de 150 organismes. En avril 2010, les 50 groupes membres de l'Alliance des organismes de conservation du Canada ont protégé plus de 27 500 km² de terres grâce à la participation de 20 300 bénévoles, 217 000 membres et partisans, et 800 employés.

Investir dans la conservation des terres privées

Lancé en 2007, le Programme de conservation des zones naturelles du Canada contribue à l'acquisition de terres écosensibles en collaboration avec les organismes sans but lucratif et les organisations non gouvernementales. Par la voie de ce programme, le gouvernement fédéral égale la somme contribué par Conservation de la nature Canada et ses partenaires, qui comprennent des organismes comme Canards Illimités Canada. La priorité est donnée aux terres qui ont une importance à l'échelle nationale ou provinciale, qui protègent l'habitat des espèces en péril et des oiseaux migrants ou qui améliorent la connectivité

ou les corridors entre les zones protégées existantes comme les Réserves nationales de faune, les parcs nationaux et les refuges d'oiseaux migrants. Jusqu'à présent, le programme a permis d'acquérir plus de 122 000 hectares de terres et de protéger l'habitat de 79 espèces menacées.

La réception de plus de 800 dons effectués dans le cadre du Programme des dons écologiques du Canada a garanti la conservation de plus de 138 600 hectares de terres écosensibles d'une valeur de plus de 500 millions de dollars.

Faire le lien entre tous les paysages terrestres et marins

Les aires protégées constituent le noyau d'une méthode de gestion écosystémique, elles doivent être gérées, raccordées et amorties de façon adéquate, afin de maintenir véritablement des écosystèmes sains. Donc, la planification et la gestion intégrées sont devenues essentielles afin de garantir que les aires protégées et les écosystèmes qui s'y trouvent demeurent sains

Les réserves de la biosphère canadienne

Les réserves de la biosphère canadienne sont d'excellents exemples d'initiatives communautaires qui protègent notre environnement naturel tout en assurant à l'économie locale une croissance économique continue et durable du point de vue écologique.

LES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE CANADIENNE



Escarpement du Niagara (Ontario)



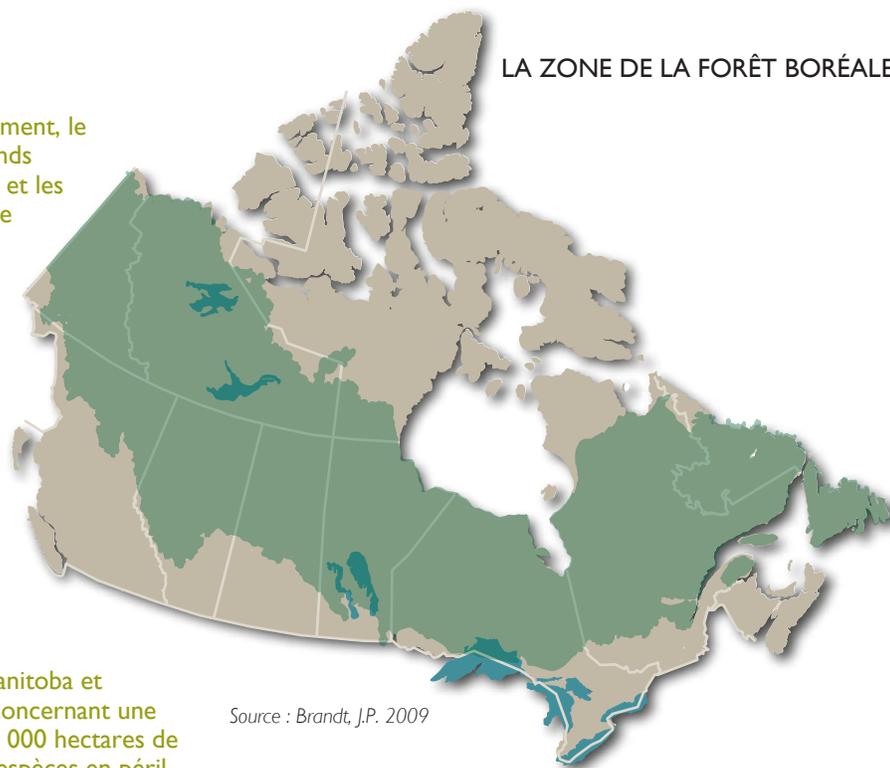
Photos © Photos.com, 2010

La conservation de la forêt boréale canadienne

L'Initiative boréale canadienne (IBC) réunit le gouvernement, le secteur industriel, des groupes de conservation, de grands détaillants, des institutions financières, des scientifiques et les communautés des Premières nations en vue de créer de nouvelles solutions pour la préservation de la forêt boréale. L'objectif de l'Initiative boréale canadienne est de préserver au moins la moitié de la forêt boréale du Canada tout en s'assurant que le reste est développé de façon durable. Par une « approche axée sur l'interconnexion des paysages », elle favorise l'établissement de partenariats intersectoriels axés sur l'ensemble d'un site et sur des relations étroites entre le gouvernement et les collectivités autochtones. Jusqu'à présent, le Québec s'est engagé à préserver la moitié (59 millions d'hectares) de sa portion de forêt boréale au nord du 49^e parallèle, les Territoires du Nord-Ouest se sont engagés à préserver plus de 14 millions d'hectares et l'Ontario s'est engagé à préserver plus de la moitié (22 millions d'hectares) de sa région boréale du Grand Nord. Le Manitoba et l'Ontario ont également signé un protocole d'entente concernant une région sauvage interprovinciale qui englobe plus de 940 000 hectares de forêt boréale et fournit un habitat important pour des espèces en péril comme le caribou des bois, le pygargue à tête blanche et le carcajou.

Le 21 mai 2010, 21 entreprises forestières membres de l'Association des produits forestiers du Canada et neuf grands organismes environnementaux ont dévoilé l'Entente sur la forêt boréale canadienne, qui s'applique à 72 millions d'hectares de forêts publiques octroyés par contrat aux membres de l'Association. Lorsqu'elle sera pleinement mise en œuvre, l'Entente conservera des parties importantes de la vaste forêt boréale canadienne, protégera le caribou des bois menacé et offrira un atout concurrentiel sur le marché aux entreprises parties à l'Entente.

LA ZONE DE LA FORÊT BORÉALE



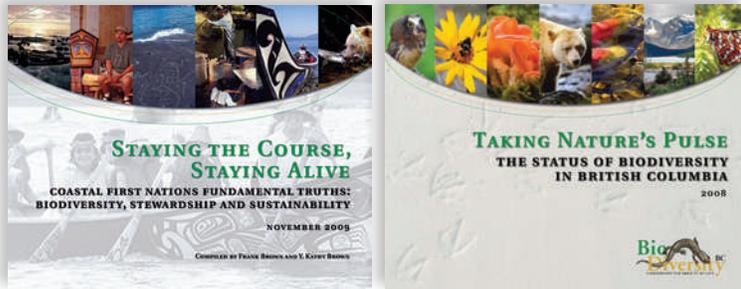
Source : Brandt, J.P. 2009

Forêt boréale



Service canadien des forêts

La plupart des provinces ont élaboré ou révisé leurs politiques d'utilisation des terres et leurs lois d'aménagement du territoire afin de mettre l'accent sur les approches écosystémiques. La Colombie-Britannique a été une pionnière dans ce domaine : en 2008, environ 85 % de la province était couverte par 26 plans stratégiques d'utilisation des terres.



Conserver la biodiversité en Colombie-Britannique

Biodiversity BC, qui est un partenariat entre les organismes de conservation non gouvernementaux et les gouvernements provincial, fédéral et locaux, a publié récemment deux rapports importants.

Taking Nature's Pulse (2008) est le rapport scientifique le plus récent de la province sur son milieu naturel. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a diffusé simultanément son cadre d'intervention en matière de conservation, intitulé *Conservation Framework for British Columbia*, qui se penche sur les résultats du rapport et intègre la situation et l'importance des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique au sein de la province. Ce cadre d'intervention fournit aussi un ensemble d'outils et de mesures scientifiques pour la conservation des espèces et des écosystèmes en Colombie-Britannique.

Staying the Course, Staying Alive— Coastal First Nations Fundamental Truths: Biodiversity, Stewardship and Sustainability, publié en 2009, donne la parole aux connaissances ancestrales des Premières nations le long du littoral de la Colombie-Britannique en présentant sept vérités fondamentales qui les ont guidées depuis des milliers d'années.

Le plan de gestion des terres et des ressources des côtes du centre et du nord de la Colombie-Britannique

Le plan de gestion des terres et des ressources des côtes du centre et du nord de la Colombie-Britannique (2006) est un puissant exemple d'approche intégrée de l'utilisation des terres. Couvrant une superficie globale d'environ 6,4 millions d'hectares, dont environ 1,8 million d'hectares sont protégés, le plan représente une collaboration sans précédent entre les Premières nations, l'industrie, les environnementalistes, les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et de nombreux autres intervenants. Ce partenariat unique vise à soutenir les occasions économiques tout en préservant certaines des régions sauvages les plus spectaculaires et en protégeant l'habitat de diverses espèces, dont le rare «Ours Esprit». En réalisant un équilibre prudent entre les besoins de l'environnement et de l'économie, les décisions relatives à l'utilisation des terres protègent non seulement de vastes zones de forêts pluviales tempérées, mais procurent également un cadre de gestion écosystémique en fonction duquel l'industrie forestière peut se livrer à ses activités avec succès.

Ours Esprit à la recherche de poisson sur l'île Princess Royale (Colombie-Britannique)



Le plan d'action pour la conservation des prairies de la Saskatchewan envisage les écosystèmes sains des prairies indigènes comme une partie essentielle de ses collectivités fortes et dynamiques. Visant la conservation et la restauration de la santé et de la biodiversité de ces écosystèmes dans le cadre de paysages fonctionnels, le plan d'action regroupe 27 partenaires parmi les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le milieu d'affaires et les établissements de recherche et d'enseignement selon un cadre de travail conçu pour associer les collectivités locales aux écosystèmes des prairies indigènes, à une utilisation durable des terres et l'aménagement du territoire, à la gestion des espèces de plantes exotiques envahissantes et à la valorisation des biens et services écologiques.

Des initiatives de planification intégrée apparaissent également dans le contexte marin. Par exemple, le gouvernement fédéral s'est engagé à établir des zones étendues de gestion des océans pour toutes les régions marines du Canada. Les zones étendues de gestion des océans s'étendent des côtes aux limites du territoire canadien; elles permettront de traiter les problèmes concernant les écosystèmes et le développement économique à grande échelle grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre communes de plans intégrés de gestion des océans.

Des efforts de planification intégrée sont également employés pour les écosystèmes d'eau douce. Par exemple, les gouvernements et un large éventail de partenaires travaillent ensemble afin de maintenir ou de restaurer le fonctionnement des écosystèmes dans la région de la côte atlantique, du bassin du Saint Laurent, des Grands Lacs, du lac Winnipeg et ailleurs au pays.



Dreamstime.com / Pictureguy66

Le cadre d'utilisation des terres de l'Alberta

Le gouvernement provincial de l'Alberta a publié un nouveau cadre d'utilisation des terres en 2008 pour aborder les impacts cumulatifs de plusieurs développements industriels sur les écosystèmes de la province. Les plans régionaux seront favorisés par l'*Alberta Land Stewardship Act* (loi sur l'intendance des terres de l'Alberta), qui fournit de nouveaux outils de conservation et d'intendance afin de protéger les paysages patrimoniaux et fait de l'Alberta la première administration canadienne à dédommager les propriétaires fonciers dont la propriété subit une perte de valeur en raison des restrictions imposées par les plans régionaux aux fins de conservation et d'intendance. Les Albertains seront consultés pour aider à définir la future utilisation des terres dans leur région, et de futurs développements tenant compte de leurs effets cumulatifs sur les terres, l'air, l'eau et la biodiversité.

La restauration du lac Winnipeg

Le Conseil de gestion du lac Winnipeg, partenariat entre les gouvernements fédéral, provincial et municipaux, les Premières nations, les industries de la pêche et de l'agriculture, les groupes spécialisés dans l'utilisation des terres urbaines et des organisations non gouvernementales, s'affaire à ramener les taux d'azote et de phosphore à ceux d'avant 1970. Un plan de gestion à

l'échelle du bassin versant sera élaboré à l'aide d'un processus basé sur le consensus. Il orientera et intégrera les plans relatifs aux bassins individuels que les responsables des bassins sont en train d'élaborer. L'Institut international du développement durable a récemment terminé un rapport intitulé « Ecosystem Services Assessment of the Lake Winnipeg Watershed », financé par Environnement Canada, qui estime que des milliards de dollars pourraient être économisés en restaurant l'environnement naturel du lac Winnipeg.

Maintenir des populations d'espèces viables

Aperçu

Le Canada abrite plus de 70 000 espèces connues, et d'innombrables autres restent encore à découvrir. Ces espèces sont confrontées à diverses menaces, dont la fragmentation et la détérioration de l'habitat, la pollution, les prélèvements non durable, les espèces exotiques envahissantes, les maladies de la faune et les changements climatiques.

Une évaluation de 2010 sur la situation générale de 11,950 espèces sauvages au Canada a déterminé que parmi les espèces indigènes 77 % des espèces examinées étaient en sécurité, tandis que 12 % étaient réellement ou potentiellement menacées. Dans les quatre régions océaniques, notamment l'Arctique de l'Est, les proportions d'espèces menacées étaient relativement élevées.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) supervise l'évaluation scientifique donnant lieu à la liste des espèces considérées comme menacées ou en danger. À ce jour, le Comité a évalué 602 espèces.

Parmi les groupes d'espèces particuliers, les populations d'oiseaux terrestres témoignent de déclin statistiquement importants dans quatre des cinq principaux types d'habitat, malgré des tendances variables selon les espèces et les régions. De même, la plupart des populations des oiseaux marins sont en déclin, bien que ces tendances varient selon les régions et au fil du temps.

L'initiative de partenariat pour la conservation de l'habitat dans les provinces de l'Atlantique

En mai 2009, le gouvernement du Canada a uni ses forces à celles des gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique et de Canards Illimités Canada dans le cadre de l'initiative de partenariat pour la conservation de l'habitat dans les provinces de l'Atlantique. Pour la réalisation de cette initiative de partenariat d'une durée de cinq ans, les trois partenaires apportent une contribution de 3 millions de dollars chacun, ce qui représente un investissement et un engagement importants à l'égard de la conservation de la biodiversité des terres humides de l'Atlantique.

Ce partenariat est conçu pour maintenir l'infrastructure essentielle à la pérennité des terres humides dans tout le Canada atlantique, dans le but de préserver l'habitat des oiseaux migrateurs et des autres espèces sauvages. L'initiative de partenariat pour la conservation de l'habitat dans les provinces de l'Atlantique, qui mise sur ces perspectives, est conçue précisément pour maintenir l'infrastructure essentielle à l'entretien de 560 canalisations et systèmes de contrôle de l'eau, 150 échelles à poissons et plus de 170 kilomètres de digues sur plus de 400 kilomètres carrés de terres humides. Beaucoup des terres humides ont été créées ou entretenues au cours des quinze dernières années dans le cadre du Plan nord américain de gestion de la sauvagine et de son auxiliaire dans les Maritimes, le Plan conjoint des habitats de l'Est.

Canards prenant leur envol d'un lac au nord d'Hazenmore (Saskatchewan)



iStock / Jerry Mayo

Comment le Canada intervient

Tandis que les efforts de conservation destinés aux écosystèmes en général défendent la plupart des espèces, d'autres nécessitent une attention particulière. Les gouvernements travaillent à l'amélioration de la situation des espèces menacées et veillent à ce qu'aucune nouvelle espèce ne disparaisse en raison des activités humaines.

Protéger les espèces menacées au Canada

Il y a une longue histoire de collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui concerne les espèces sauvages. Fort de cette coopération, en 1996, les gouvernements canadiens se sont entendus sur l'Accord pour la protection des espèces en péril, qui vise principalement à prévenir l'extinction au Canada d'espèces en conséquence des activités humaines.

La protection des espèces menacées au Canada suppose un processus comprenant l'évaluation de l'état de conservation, l'élaboration d'une liste des espèces menacées ainsi que la planification et la mise en œuvre du rétablissement. Au 31 août 2010, on évaluait qu'il y a 131 espèces qui font l'objet d'une stratégie de rétablissement, de même que 189 espèces pour lesquelles une stratégie de rétablissement est en développement. La planification du rétablissement est souvent assurée en collaboration avec divers partenaires à l'échelle fédérale, provinciale ou autre. Le groupe de travail national sur le rétablissement supervise le programme national pour le rétablissement de la faune menacée. Ce groupe de travail a élaboré un manuel de rétablissement qui définit les rôles, les responsabilités et les pratiques exemplaires.

Restauration d'habitat à Blackie Spit, Surrey (Colombie-Britannique)



M. Cuthbert

LE SAVIEZ-VOUS

- Pendant des décennies, les scientifiques ont cru que le putois d'Amérique avait disparu de la planète. Puis, en 1981, une petite population a été découverte au Wyoming, et plusieurs de ces putois ont été recueillis dans l'espoir que l'espèce puisse être sauvée et finalement rétablie dans son habitat naturel. Des descendants de ces putois ont été élevés avec succès en captivité. Trente quatre putois ont été relâchés dans le parc national Canada des Prairies à l'automne 2009, dont 12 ont survécu leur premier hiver. En août 2010, les responsables du service de la faune ont célébré la naissance des premiers putois à l'état sauvage au Canada en plus de 70 ans.



© Parcs Canada / Paul Knapa

Le programme d'intendance de l'habitat au Canada

Dans le cadre de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada, le gouvernement fédéral a créé le Programme d'intendance de l'habitat pour contribuer au rétablissement d'espèces en péril et éviter à d'autres espèces de

devenir préoccupantes au chapitre de la conservation. En amenant les Canadiens à prendre des mesures de conservation pour aider la faune, le Programme d'intendance de l'habitat a contribué à la protection juridique de plus de 46 000 hectares d'habitat et à la protection temporaire d'environ 150 000 hectares chaque année. Il a permis d'entreprendre des mesures de protection de l'habitat sur 54 054 hectares de terres et a financé plus de 800 projets d'une valeur totale de 41,5 millions de dollars. Ces projets ont permis, à leur tour, d'amasser un montant supplémentaire de 108,7 millions de dollars en contributions.

Vers une stratégie de rétablissement du caribou des bois

Membre de la famille des cervidés et maillon clé des écosystèmes nordiques, le caribou est une espèce migratoire qui peut parcourir des milliers de kilomètres par an. Le caribou joue un rôle important dans le cycle des nutriments, en tant que seul mammifère capable de se nourrir essentiellement de lichen, une végétation qui combine les caractéristiques du champignon et de l'algue. Le lichen a un rythme de croissance très lent et ne se propage pas aisément. On le trouve donc dans les écosystèmes nordiques moins perturbés et dans les forêts boréales anciennes, ce qui explique également la répartition géographique du caribou.

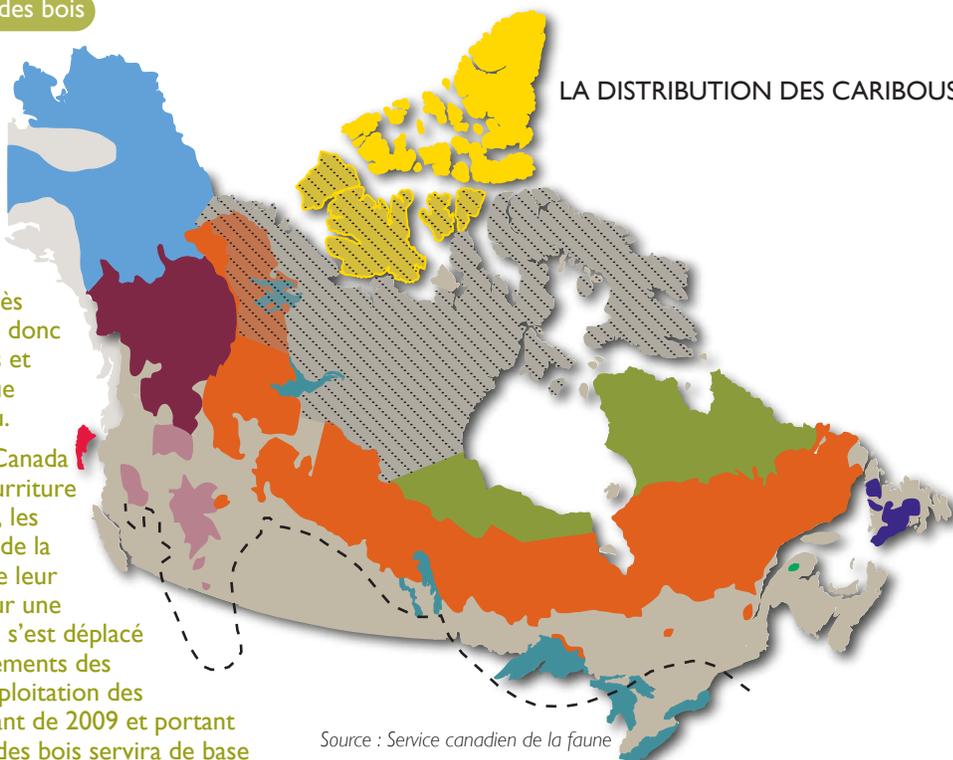
Le caribou joue un rôle écologique essentiel au Canada et continue d'être une importante source de nourriture de nombreuses collectivités nordiques; toutefois, les caribous sont de plus en plus menacés en raison de la perte, de la dégradation et de la fragmentation de leur habitat. Tandis qu'ils étaient autrefois présents sur une grande partie du pays, leur territoire traditionnel s'est déplacé vers le nord au fil du temps, à la suite des changements des écosystèmes dus à l'installation humaine et à l'exploitation des ressources. Une étude scientifique nationale datant de 2009 et portant sur l'état des connaissances relatives au caribou des bois servira de base à de futurs travaux visant à élaborer une stratégie de rétablissement de cette espèce.

Caribou de la toundra mâle au Cap Bathurst, broutant au début juillet



John A. Nagy, GTN-O

LA DISTRIBUTION DES CARIBOUS



Source : Service canadien de la faune

- Populations de caribou des bois**
- Boréal (c'est-à-dire caribou boréal)
 - Migrateur
 - Montagnes du Nord
 - Montagnes du Sud
 - Atlantique-Gaspésie
 - Terre-Neuve
- Caribou de la toundra
- Caribou de Peary
- Caribou de Grant
- Caribou de Dawson (extinct)
- Limite historique sud de la distribution des caribous

Une collaboration qui traverse les frontières pour le maintien de populations fauniques saines

En réponse aux préoccupations concernant le déclin de nombreuses populations d'oiseaux autrefois abondantes, le Canada, le Mexique et les États Unis ont constitué en 1999 l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord pour améliorer la coordination et la coopération sur l'ensemble du continent. Un effort de collaboration entre une variété d'organisations et d'organismes partenaires, l'Initiative a permis de définir 12 régions canadiennes de conservation des oiseaux pour lesquelles des plans de conservation sont en voie d'élaboration.

Des efforts binationaux ont également été déployés dans le domaine de la conservation de la sauvagine. *Le Plan nord américain de gestion de la sauvagine* est le principal mécanisme de soutien à la conservation de l'habitat sur les terres humides pour les oiseaux migrateurs de toute l'Amérique du Nord. Ce plan est considéré comme l'une des initiatives de conservation les plus fructueuses au monde.



© Canards Illimités Canada

Green winged teal pair

Vers une stratégie de conservation de l'ours blanc

En 2009, une table ronde nationale a eu lieu pour déterminer comment protéger la population d'environ 15 500 ours blancs au Canada. En octobre 2009, le ministre d'Environnement Canada a signé un protocole d'entente avec le ministre de l'Environnement du Nunavut et le ministre des Pêches, de la Chasse

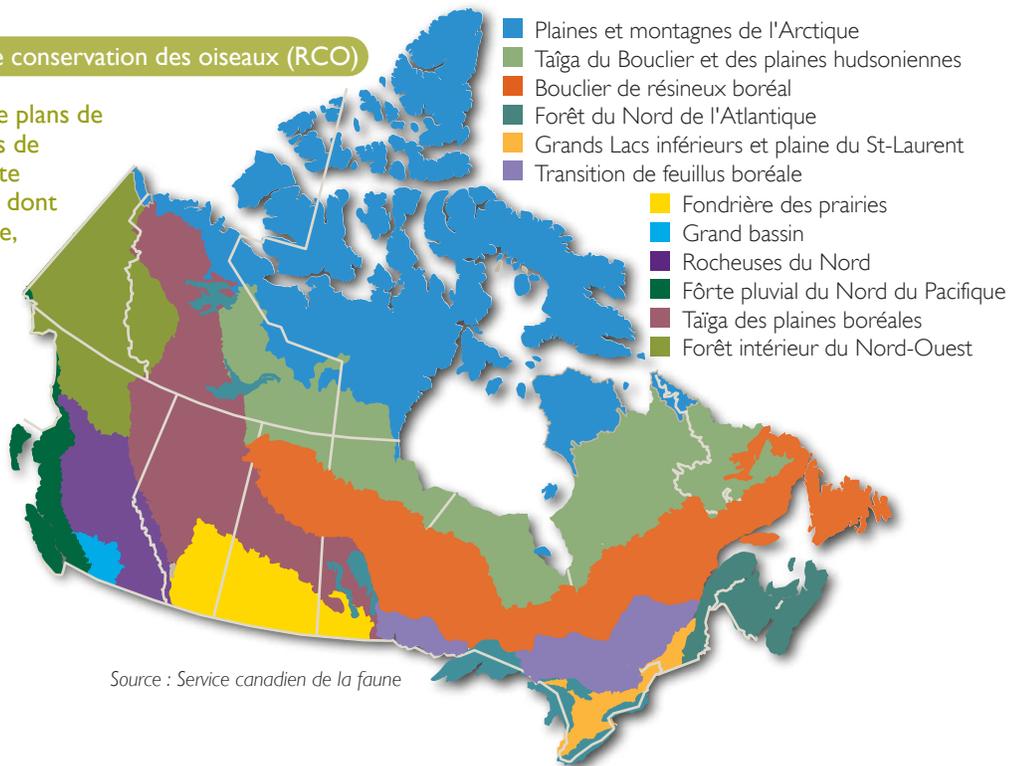
et de l'Agriculture du Groenland pour assurer la protection de populations partagées d'ours blancs. Le protocole d'entente propose la création d'une commission mixte réunissant le Canada et le Groenland, qui sera chargée de recommander un total combiné de prises admissibles et une division équitable de ces prises communes. La commission mixte, composée de représentants des organisations inuites du Canada, de la Nunavut Tunngavik Incorporated et du Qikiqtaaluk Wildlife Board, servira également à coordonner les connaissances scientifiques et traditionnelles ainsi que les activités de gestion et de sensibilisation.



Stock / Visual Communications

Les plans de conservation pour les régions de conservation des oiseaux (RCO)

Environnement Canada dirige l'élaboration de plans de conservation pour les 12 régions canadiennes de conservation des oiseaux. En raison de la vaste superficie d'un grand nombre de ces régions, dont la gestion relève de la compétence provinciale, l'élaboration de certains plans a dû être basée sur des sous unités politiques. À ce titre, 22 plans de conservation concernant tous les types d'oiseaux devront être achevés en 2010; ces plans constitueront un cadre de travail complet pour la conservation dans tout le pays. Les données des plans de régions de conservation des oiseaux serviront également de fondement aux programmes détaillés de conservation des oiseaux du Canada; elles aideront à repérer les terres pouvant faire l'objet d'une acquisition ou d'une protection ainsi que les répercussions des projets en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.



Mésangeai du Canada



Réduire les menaces contre la faune

Après la perte d'habitat, les espèces exotiques envahissantes représentent la plus grande menace contre la biodiversité. Ces espèces accaparent les sources de nourriture, les habitats, les rôles et les fonctions des espèces indigènes, dont elles réduisent la densité et le taux de survie. Ces espèces non indigènes causent chaque année des milliards de dollars de dégâts économiques au Canada et sont considérées comme une menace envers 24 % des espèces en péril recensées par le COSEPAC. La combinaison des pertes économiques et des coûts directs associés à l'invasion de 16 espèces exotiques est estimée à entre 13 et 35 milliards de dollars par an.

À l'échelle nationale, le Canada tâche de gérer les espèces exotiques envahissantes et de préserver les écosystèmes de leurs effets. La *Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes* de 2004 procure un cadre de travail contribuant à prévenir de nouvelles invasions, à détecter et à contrer les nouvelles espèces exotiques envahissantes, et à gérer celles qui sont déjà établies par des efforts d'éradication, de confinement et de contrôle. Dans son budget de 2010, le gouvernement fédéral a annoncé le renouvellement des programmes fédéraux relevant de la *Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes*, afin de réduire le risque que des espèces animales et végétales envahissantes soient introduites au Canada. Des plans et initiatives à l'échelle provinciale et territoriale viennent compléter cette stratégie et soutenir la gestion et le contrôle des espèces envahissantes.

Le programme de partenariat des espèces exotiques envahissantes

Le Programme de partenariat des espèces exotiques envahissantes est l'une des premières activités fédérales élaborées pour mettre en œuvre la *Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes*. Le Programme, qui habilite les collectivités dans leurs efforts, mobilise plusieurs intervenants et crée de l'emploi au Canada. Jusqu'à présent, il a versé des fonds de près de 4,6 millions de dollars pour 143 projets menés par des provinces, des territoires, des municipalités, des collectivités autochtones, des établissements d'enseignement, et des organisations non gouvernementales. Les projets financés ont ciblé plus de 215 espèces exotiques envahissantes, ce qui a permis d'améliorer la détection et de réduire des introductions néfastes, ainsi que de mieux informer et de sensibiliser les Canadiens au sujet de l'enjeu.

Lythrum salicaria (salicaire commune)



Steve Dewey, bugwood.org

Préserver la diversité génétique

Aperçu

La diversité génétique est la police d'assurance de la nature. C'est la diversité des espèces qui permet à ces espèces d'évoluer et de s'adapter. Les ressources génétiques contribuent à accroître la productivité, assurent la résilience écologique et entretiennent des possibilités d'innovations futures. La conservation de la diversité génétique nous donne des occasions de découvrir et de développer de nouvelles variétés d'aliments, de produits pharmaceutiques, de bois et de produits bioénergétiques. Elle sera également la clé de la capacité d'adaptation des espèces agricoles aux conditions climatiques.

La conservation et la gestion des ressources génétiques au sein des espèces domestiquées sont essentielles au bien être humain. Depuis des milliers d'années, les hommes améliorent la production d'aliments en cultivant et en prenant soin des plantes et des animaux, puis en sélectionnant et en s'occupant des meilleures espèces en vue de les utiliser. Il existe actuellement quelque 50 000 espèces comestibles de plantes et d'animaux dans le monde.

De nombreuses espèces de plantes et d'animaux peuvent avoir une utilité pour l'être humain qui est encore inconnue et attend d'être découverte. La possibilité de bénéficier de ces avantages sera perdue si ces espèces disparaissent avant que de nouvelles utilisations ne soient découvertes. Beaucoup de médicaments courants (tels que l'aspirine, le tamoxifène et la quinine) ont été découverts par observation des mécanismes de défense naturelle des plantes et des animaux contre les espèces nuisibles et les prédateurs. Si ces fonctions biologiques naturelles n'avaient pas été découvertes, nous n'aurions peut être pas réussi à conserver ces espèces.

LE SAVIEZ-VOUS

- On estime que 80 % de la population mondiale dépend de médicaments dérivés de la nature (utilisés dans la pratique moderne ou traditionnelle de la médecine) pour les soins de santé primaires.



© Canard Illimités Canada



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Comment le Canada intervient

Diverses activités se déroulent à l'échelle du pays pour contribuer au maintien de la diversité génétique et assurer le potentiel d'adaptation des espèces.

Par exemple, le Canada a joué un rôle important dans l'avancée du codage de l'ADN par codes à barres pour l'identification des espèces des milieux terrestre et marin. Le Canada est le moteur du projet International Barcode of Life « code à barres ADN de la vie international » et participe également au Consortium for the Barcode of Life (CBOL), qui regroupe 200 organismes établis dans 50 pays.

Accès et partage des avantages

Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques est l'un des trois objectifs de la *Convention sur la diversité biologique*. La Convention a adopté les *Lignes directrices de Bonn sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation* de 2002 comme guide volontaire pour les pays qui élaborent leurs propres politiques sur l'accès et le partage des avantages. Un nouveau régime international pour l'accès et le partage des avantages est en cours de négociation en vue de son adoption possible à la Dixième réunion des Parties à la Convention en octobre 2010.

En parallèle avec les discussions au niveau international, le Canada travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'élaborer une approche nationale pour l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages provenant de leur utilisation. Les organismes et les collectivités autochtones ont également été mobilisés, car ils sont les détenteurs des connaissances traditionnelles tel que les connaissances sur l'emplacement d'espèces uniques récoltées pour les médicaments, l'alimentation et les fibres.

Le Canada n'a pas encore de régime officiel en place pour l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages. Toutefois, il existe des pratiques, des lois et des règlements qui s'appliquent à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation. Mentionnons,

Le Canada à la tête de l'initiative « International BarCode of Life »

Le Réseau canadien des codes à barres ADN est le premier réseau national qui se consacre au codage génétique à grande échelle. Le Réseau est composé de centaines de scientifiques et de techniciens et de 20 groupes de travail qui cherchent à élaborer et à appliquer un système d'identification d'espèces fondé sur l'ADN qui soit exact, rapide, rentable et universellement accessible. Il est financé par un large groupe d'institutions à travers le pays; ses premiers travaux sont axés sur le codage des espèces qui présentent une importance particulière sur les plans économique, social ou environnemental.

entre autres, les permis pour accéder aux ressources biologiques ou les prélever dans les parcs nationaux, les ententes portant sur le transfert du matériel génétique entre les établissements d'enseignement, les chercheurs et les entreprises privées; l'établissement d'institutions pour appuyer les activités de recherche; et les protocoles ou les lignes directrices des collectivités autochtones.



Photos © Photos.com, 2010

Conservation des ressources génétiques

Des initiatives très diverses en lien avec la conservation des ressources génétiques forestières sont en place à travers le pays. Par exemple, la plupart des provinces et des territoires disposent de banques de clones, de vergers à graines et de tests de provenance pour les espèces d'arbres commerciales et indigènes. Les banques de semences gérées aux niveaux provincial et national, telles que le Centre national des semences forestières, représentent également une ressource importante pour les efforts nationaux et régionaux.

Dans le secteur de l'agriculture, le Canada est confronté à une importante érosion des ressources génétiques liées aux plantes cultivées et aux animaux d'élevage. On estime que les trois quarts des espèces qui faisaient l'objet de cultures agricoles au Canada au début des années 1900 ont aujourd'hui disparu. Des efforts très divers sont en cours, auxquels participent Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), des banques génétiques végétales, des centres de recherche et des organisations non gouvernementales telles que Semences du patrimoine, dans le but de conserver les ressources génétiques des cultures pour les générations futures.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a également lancé le Programme canadien des ressources génétiques animales en collaboration avec Rare Breeds Canada dans le but de conserver, de préserver, de favoriser et d'accroître l'utilisation de la diversité génétique des plantes, animaux, microbes et virus végétaux (notamment de certaines espèces sauvages choisies) ayant une importance économique pour le Canada.

Il existe en outre diverses initiatives visant à conserver la diversité génétique de la faune canadienne. Ces programmes – notamment les programmes d'élevage en captivité, les banques de semences et de gènes, et la désignation des espèces en péril – font intervenir de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations non gouvernementales de l'environnement, les musées, les jardins botaniques, les zoos et les aquariums.

Le projet de foresterie écologique du bois MacPhail

Combinant la conservation et l'étude de la génétique, des espèces et des écosystèmes, le Projet de foresterie écologique du bois MacPhail à l'Île du Prince-Édouard a recueilli des semis provenant d'une grande variété d'arbres et d'arbustes indigènes rares, aux fins de propagation dans la pépinière du groupe depuis 1991. Le Trout River Environmental Committee s'est associé au boisé MacPhail pour réaliser deux projets de grande envergure qui comportent la restauration des espèces des forêts acadiennes en fonction des bassins versants. Ces projets ont permis la plantation de milliers d'arbres et arbustes indigènes et de centaines d'espèces indigènes rares sur plus de 20 hectares de terres.

En outre, on reconnaît de plus en plus au Canada l'importance de la conservation génétique microbienne. Les microbes sont en grande partie responsables de la diversité de la vie. Ils sont utilisés dans de nombreuses applications de l'agriculture, vendus en tant qu'ingrédients dans l'industrie des aliments et des boissons, et étudiés en tant qu'organismes de contrôle biologique et de lutte contre les maladies. Les initiatives telles que le Comité d'experts des ressources génétiques végétales et microbiennes, qui réunit des représentants des gouvernements, de l'industrie et du monde universitaire, contribueront à la formulation de politiques et de programmes pertinents au Canada et à l'échelle internationale.



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Faire une utilisation durable des ressources biologiques au Canada

Aperçu

La biodiversité du Canada soutient la capacité de production des écosystèmes, qui elle supporte à la fois notre économie et notre société. Par exemple, la pêche, la chasse et le piégeage demeurent des occupations importantes pour de nombreuses collectivités autochtones du pays. De plus, des centaines d'autres collectivités dépendent directement ou indirectement de l'emploi dans les domaines de la pêche, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme.

Le maintien à la fois des écosystèmes sains et de l'économie nécessite donc que nous veillions à ce que notre consommation de ressources naturelles respecte les limites écologiques. Trouver cet équilibre décisif est un défi fondamental pour tous les gouvernements et secteurs de la société au Canada.

Comment le Canada intervient

Les gouvernements ont réagi à ces défis de différentes manières. Ainsi, de nombreux gouvernements demandent à présent l'élaboration de stratégies de développement durable qui proposent une orientation politique générale sur l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité. Les gouvernements ont également intégré des principes de conservation de la biodiversité et d'utilisation durable aux pratiques de gestion de tous les secteurs de ressources naturelles.

Loi sur le développement durable de Terre-Neuve et Labrador

Le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador a approuvé en 2006 une Loi sur le développement durable pour garantir l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables de la province dans le but de maximiser les avantages tout en protégeant le milieu naturel pour voir aux besoins des futures générations. Elle procure force de loi à la consécration des principes de développement durable et prévoit l'élaboration pour la province d'un Plan de gestion stratégique de l'environnement qui établira les objectifs, politiques et stratégies de mise en œuvre sur son territoire. La loi prévoit également l'élaboration d'indicateurs de durabilité qui permettront la prise de décisions judicieuses et la production de rapports sur les ressources de la province.

Les objectifs environnementaux de la Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle Écosse a fixé des objectifs législatifs ambitieux dans le cadre de sa loi intitulée *Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act* et de son *Climate Change Action Plan*, qui énoncent tous les deux les objectifs à long terme et les mesures qui aideront la province à s'adapter au développement durable et aux changements climatiques. Voici quelques unes des mesures adoptées : la création d'un fonds pour favoriser les travaux de recherche et de développement en matière d'adaptation, la préparation d'énoncés servant les intérêts provinciaux en matière d'adaptation pour encadrer la planification de l'utilisation des terres, l'ajout de la conservation des zones humides côtières sur la liste des priorités dans la politique de prévention de la perte de ces zones, l'élaboration d'une stratégie garantissant la durabilité du capital naturel de la province en matière de forêts, de minéraux, de parcs et de biodiversité.



Photos © Photos.com, 2010

Les forêts modèles du Canada et le Programme des collectivités forestières

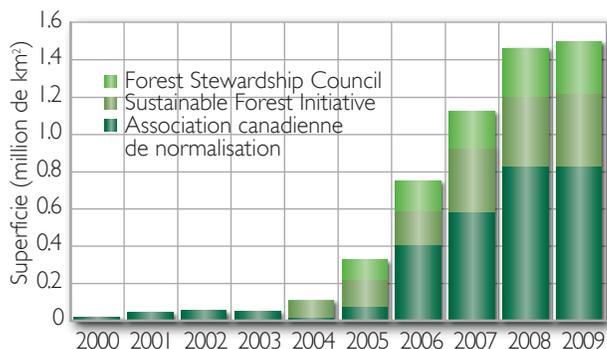
Le Programme des forêts modèles a été remplacé par le Programme des collectivités forestières, programme quinquennal lancé en 2007 qui finance divers emplacements dans différentes régions géographiques du pays de même que d'autres projets nationaux. Les partenariats comprennent un agencement de collectivités urbaines, rurales et autochtones. Le Programme des collectivités forestières se distingue du Programme de forêts modèles par l'importance accordée à la durabilité des collectivités forestières; toutefois il reprend le concept de l'initiative originale par le recours à des partenariats et des solutions sur le terrain aux problèmes de gestion durable des terres forestières.



Le Canada: chef de file mondial dans la certification forestière

Le Canada est un chef de file mondial dans la certification forestière des tiers partis; une superficie d'environ 145,7 millions d'hectares de forêts (plus de 87 % de ses terres forestières productives) ont été certifiées en vertu d'un ou plusieurs des trois systèmes de certification reconnus dans le monde entier.

LA CERTIFICATION FORESTIÈRE AU CANADA



Initiatives propres aux secteurs

Foresterie

Les plans de gestion forestière, qui sont habituellement élaborés par des entreprises forestières puis révisés par les instances appropriées, tiennent de plus en plus compte des objectifs en matière de biodiversité. Des programmes sont également en place dans presque toutes les provinces afin d'encourager les propriétaires privés de terrains boisés à faire une gestion durable de leurs ressources.

Le Réseau canadien de forêts modèles contribue de façon essentielle à la gestion durable des forêts au Canada. Ce réseau regroupe divers intervenants afin d'accroître les connaissances en gestion durable des forêts sur 14 sites de forêts modèles au Canada.

L'industrie a recours à diverses normes de certification pour démontrer l'utilisation durable des forêts canadiennes. La certification peut être obtenue par l'intermédiaire de la Norme nationale du Canada relative à l'aménagement forestier durable, de l'Alliance internationale sociale et environnementale d'accréditation et d'étiquetage et du Forest Stewardship Council.

Secteur des pêches

Dans le secteur des pêches, Pêches et Océans Canada s'efforce de garantir l'utilisation durable des zones aquatiques du Canada. Le Ministère est engagé dans le renouvellement des pêches, qui vise à parvenir à un secteur diversifié et économiquement viable, soutenu par un régime moderne de gouvernance des pêches. Divers codes de pratique volontaires existent pour soutenir le secteur de la pêche dans une utilisation durable des ressources. Des groupes autochtones participent activement au processus par la voie de la *Stratégie des pêches autochtones* (SPA) et d'autres programmes. La Colombie-Britannique devient peu à peu un chef de file dans ce domaine, son objectif étant que toutes ses grandes pêches commerciales soient certifiées ou en voie de certification par le Marine Stewardship Council au cours des deux prochaines années. Un éco étiquetage crédible de cette nature contribuera à la bonne position des entreprises canadiennes sur des marchés de plus en plus concurrentiels.

Agriculture

Agriculture et Agroalimentaire Canada a introduit un certain nombre d'initiatives visant à encourager l'agriculture durable ces dernières années. Par exemple, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis en place des programmes de planification agroenvironnementale, mis en œuvre à l'échelle provinciale, afin de réduire l'incidence des pratiques agricoles sur la biodiversité et l'environnement. À la fin de l'année 2008, environ 34 % des producteurs de cultures agricoles et 40 % des éleveurs d'animaux de ferme avaient élaboré un plan agroenvironnemental.

Initiatives liées à la faune

La chasse, la pêche et le piégeage font partie intégrante de la vie traditionnelle canadienne, surtout dans les collectivités autochtones, et contribuent encore aujourd'hui à l'apport de produits essentiels dans les collectivités partout au pays. On estime à six millions le nombre de Canadiens qui s'adonnent chaque année à la chasse, à la pêche et au piégeage à des fins récréatives et qui contribuent aux programmes visant à maintenir et à améliorer la faune. Les ministres responsables de la faune au Canada ont établi des principes pour les règlements sur la chasse qui ont guidé l'aménagement durable de la faune durant des décennies.

Depuis 1985, Environnement Canada et Habitat faunique Canada ont amassé près de 33 millions de dollars pour des initiatives de conservation, de restauration et de mise en valeur des habitats par la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques qui est exigé pour valider le permis de chasse aux oiseaux migrateurs.

La certification de la pêche de crevettes nordiques

La pêche de crevettes nordiques du golfe du Saint-Laurent a obtenu la certification de l'éco étiquette du Marine Stewardship Council. La certification est le point culminant des efforts conjoints déployés par les pêcheurs et les transformateurs, Pêches et Océans Canada et les partenaires provinciaux. Outre la certification, divers codes de pratique volontaires existent pour soutenir le secteur de la pêche dans une utilisation durable des ressources. Cinq pêches ont été certifiées par le Marine Stewardship Council et douze sont en attente.

La planification agroenvironnementale

L'Initiative nationale de planification agroenvironnementale a été mise en place pour encourager les producteurs à élaborer des plans agroenvironnementaux, à mettre en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques et à évaluer continuellement leur fiche environnementale — ce qui contribuera à une meilleure gestion des ressources agricoles au Canada. Par l'entremise des programmes de planification agroenvironnementale administrés par les provinces et axés sur la formation, les producteurs ont reçu l'information, les outils et l'aide technique nécessaires pour procéder à une évaluation des risques et avantages environnementaux de leur exploitation et pour élaborer un plan afin d'atténuer les risques potentiels. Les plans ont été élaborés individuellement ou par un groupe de producteurs ayant des intérêts communs vis à vis d'un bassin versant ou des matières premières. Entre 2003 et 2008, plus de 84 000 producteurs canadiens (soit 37 %) ont participé à un programme provincial de planification agroenvironnementale, tandis que plus de 60 000 producteurs (28 %) ont élaboré un plan d'action officiel pour atténuer les risques et améliorer l'intendance.



Photos © Photos.com, 2010

Les conseils de gestion de la faune

Les conseils de gestion de la faune, établis en vertu d'accords de revendications territoriales, existent au Nunavut, dans le nord des Territoires du Nord-Ouest, le Yukon, et des parties du Québec et de la Colombie-Britannique. Ils fournissent l'orientation concernant l'utilisation durable des ressources fauniques au sein de leur territoire.



John A. Nagy, GTN-O

Caribous boréales femelles dans l'aire d'aménagement Gwich'in à la fin de l'automne/après rut

L'Institut de la fourrure du Canada

La mission de l'Institut de la fourrure du Canada est de promouvoir l'utilisation durable et judicieuse des ressources de fourrure du Canada. En tant qu'organisme national sans but lucratif, l'Institut, depuis 1983, fait office de table ronde pour les questions entourant le commerce de la fourrure, le bien être des animaux et la conservation des animaux à fourrure. Coordonnateur de la mise en œuvre globale de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté au Canada, l'Institut

encourage la conservation des animaux à fourrure et de leurs habitats par l'évaluation, la promotion, et la défense des principes d'une utilisation judicieuse et durable et la gestion appliquée. Il appuie également l'amélioration continue du bien être des animaux par des recherches soutenues comme le Programme de recherche et de tests sur les pièges; l'élaboration de normes de piégeage nationales et internationales (y compris la participation à des forums internationaux); et le respect des droits autochtones à exercer leurs droits autochtones ou issus de traités dans le cadre d'un programme de communications autochtones.

Castor, Parc national de la Mauricie



© Parcs Canada / J. Pleau

Améliorer la base de connaissances relative à la conservation et à l'utilisation durable

Aperçu

Les gouvernements du pays prennent également des mesures visant à améliorer les connaissances du Canada sur la santé des écosystèmes et à coordonner la collecte de données sur la biodiversité. Par exemple, des sommes importantes sont investies dans l'élaboration de bases de données telles que le Service national d'information sur les terres et les eaux, le Système national d'information sur les forêts et le tout récent Réseau pour des océans canadiens en santé.

Des progrès importants ont également été réalisés afin d'améliorer les rapports sur l'état et les tendances des écosystèmes au niveau national. En 2007, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la biodiversité ont commandé la production de *Biodiversité canadienne : Rapport sur l'état et les tendances des écosystèmes 2010* (RETE) en tant que première réalisation liée au Cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité. Se basant sur la collecte de données sur l'état et les tendances dans les écozones désignées au pays, le Rapport devrait être publié à l'automne 2010.

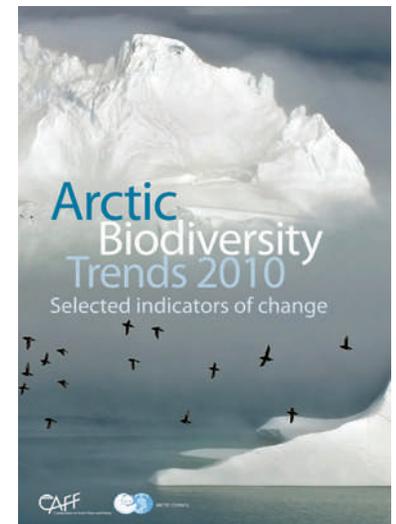
Le Canada surveille la biodiversité de l'Arctique par sa participation au Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire, une initiative du groupe de travail sur la Conservation de la flore et de la faune arctiques du Conseil de l'Arctique. Le Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire est un mécanisme visant à harmoniser et à perfectionner les efforts de surveillance de la biodiversité à long terme dans l'Arctique, afin d'améliorer la détection de tendances et de pressions significatives et de les signaler. En mai 2010, il a publié *Les tendances de la biodiversité arctique 2010*, une synthèse des découvertes scientifiques sur la situation et les tendances de certains indicateurs de la biodiversité dans l'Arctique.

Les tendances de la biodiversité arctique 2010 : indicateurs choisis de progrès

Le rapport *Les tendances de la biodiversité arctique 2010* a été produit par certains des principaux experts dans le monde sur les écosystèmes et la biodiversité de l'Arctique. Contribution du Conseil de l'Arctique à l'Année internationale de la biodiversité des Nations Unies en 2010, il s'agit d'un produit préliminaire dans le cadre du projet d'évaluation de la biodiversité du Conseil de l'Arctique. Basé sur 22 indicateurs, le rapport donne un aperçu des tendances observées dans la biodiversité de l'Arctique aujourd'hui. L'ours blanc est l'une des espèces les mieux connues qui est touchée par les changements dans l'Arctique, mais il n'est pas le seul. Les indicateurs montrent que bien d'autres espèces d'importance locale ou mondiale sont en déclin et que les habitats uniques de la flore et de la faune sont également en voie de disparition.

L'institut de surveillance de la biodiversité de l'Alberta

L'Institut de surveillance de la biodiversité de l'Alberta est un outil de gestion proactive des risques, qui favorise la détection précoce des changements dans la biodiversité, ce qui permet aux gestionnaires des ressources de prendre des décisions éclairées au sujet de l'utilisation des terres et de prendre des mesures correctives avant que des programmes de rétablissement coûteux ne s'avèrent nécessaires. L'Institut de surveillance de la biodiversité de l'Alberta fonctionne de façon très homogène dans toute la province, ce qui permet aux décideurs de comparer des changements entre plusieurs régions, ou dans une même région au fil du temps. Ce programme indépendant et crédible sur le plan scientifique englobe tous les aspects de la surveillance de la biodiversité et s'ajuste rapidement aux besoins nouveaux et émergents.



Perfectionner nos connaissances sur les espèces

Au cours des dix dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré à une évaluation de l'état général des espèces sauvages au Canada. Les rapports *Les espèces sauvages 2000* et *Les espèces sauvages 2005* fournissent une évaluation de plus de 7,000 espèces au Canada. Le rapport *Les espèces sauvages 2010* sera prêt au début de l'année 2011.

Le Canada a huit Centres de données sur la conservation indépendants, couvrant chaque province ainsi que le Yukon. Les Centres de données sur la conservation procèdent à des inventaires biologiques pour repérer et consigner les populations d'espèces rares, étudient et classifient les groupements végétaux, analysent les enjeux importants en matière de conservation, fournissent des produits d'information sur mesure et des services de conservation, et rendent leurs données largement accessibles au public par l'intermédiaire d'Internet. Chaque Centre de données sur la conservation sert de centre d'échange de renseignements scientifiques fiables et à jour sur les plantes, les animaux et les groupements végétaux sur son territoire respectif. Le personnel comprend des spécialistes en biologie, en écologie, en système d'information géographique, ainsi que des gestionnaires de données qui utilisent leur expertise afin de répondre aux besoins d'information en matière de conservation des gouvernements, des sociétés, des chercheurs, des groupes de conservation et du public. Tous les Centres de données sur la conservation sont reliés par NatureServe Canada.

Le Census of Marine Life (recensement de la vie marine) est un réseau mondial de chercheurs qui participent à une initiative décennale visant à évaluer et à expliquer la diversité, la répartition et l'abondance de la vie marine dans les océans. Le Partenariat fédéral en matière d'information sur la biodiversité travaille aussi à la création d'un réseau de distribution de l'information relative à la biodiversité permettant un accès et un partage faciles de cette information.

Les Canadiens contribuent aussi à la compréhension générale des espèces par l'intermédiaire de divers projets de science citoyenne. Mentionnons à ce titre les programmes de surveillance des oiseaux tels que le Relevé des oiseaux nicheurs, lancé en 1966, l'un des plus anciens relevés d'oiseaux nicheurs en Amérique du Nord. Parmi les autres programmes de surveillance par les citoyens, mentionnons Attention grenouilles, qui considère les grenouilles et les crapauds comme des espèces indicatrices de la santé des zones étudiées, notamment des terres humides, ou encore Surveillance de la flore, qui consiste à consigner les périodes de floraison de certaines espèces végétales, un indicateur important des changements climatiques.

LE SAVIEZ-VOUS

- Le parc de pollinisateur de 45 hectares proposé par Guelph en Ontario sera l'une des premières et plus grandes initiatives de pollinisateurs dans le monde.



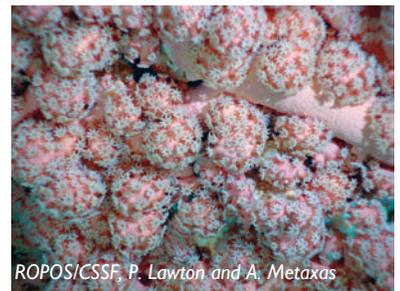
Photos © Photos.com, 2010

Adresser le déclin des pollinisateurs

CSRSNG-CANPOLIN est un réseau stratégique créé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) et l'Initiative de Pollinisation canadienne, qui permettra de répondre au problème croissant du déclin des pollinisateurs et de la pollinisation des cultures dans les agrosystèmes et les autres écosystèmes au Canada.

LE SAVIEZ-VOUS

- Au début du mois d'août 2010, lorsque le Census of Marine Life a diffusé son premier inventaire de la distribution et de la diversité des espèces dans les principales zones océaniques du monde, il a rassemblé un inventaire de 114 000 espèces marines connues. En octobre 2010, lorsqu'un rapport mis à jour devra être présenté, le nombre d'espèces devrait dépasser 230 000, les scientifiques ajoutant de nouvelles découvertes presque tous les jours.



ROPOS/CSSF, P. Lawton and A. Metaxas

Le nom commun du corail (*Paragorgia arborea*) est corail bubble gum, montré ici à 860 de profondeur sur la pente continentale de la Nouvelle-Écosse

En savoir plus sur la diversité génétique

Étudier la génétique des espèces permet d'obtenir des renseignements non seulement utiles à la conservation et au rétablissement mais pouvant aussi s'appliquer à l'agriculture, au design industriel et à la santé humaine.

Recherche et développements technologiques

La recherche et les développements technologiques sont des outils essentiels pour permettre aux gouvernements et aux différents secteurs de mieux comprendre et de planifier plus efficacement l'utilisation durable des ressources naturelles du Canada. Par exemple, la recherche sur les répercussions des pratiques de gestion des forêts a mené à l'élaboration de nouvelles directives en la matière tenant compte des espèces fragiles et indicatrices. Une meilleure compréhension des perturbations naturelles telles que les incendies a également été intégrée aux efforts prévus. Des réseaux de recherche tels que le Réseau de gestion durable des forêts apportent une contribution appréciable en ce sens.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a élaboré un ensemble d'indicateurs agroenvironnementaux pour déterminer le succès des systèmes agricoles et agroalimentaires en matière de gestion et de conservation des ressources naturelles ainsi que leur degré de compatibilité avec les systèmes et les processus naturels d'un environnement élargi. Ces indicateurs agroenvironnementaux sont un moyen pratique d'évaluer la durabilité environnementale en combinant les connaissances scientifiques actuelles aux renseignements disponibles sur les ressources et les pratiques agricoles. Le but est de fournir une évaluation objective et scientifique de la durabilité environnementale de l'agriculture.

Le Réseau pour des océans canadiens en santé est un large réseau de recherche interdisciplinaire visant à établir des critères scientifiques pour garantir la gestion et l'utilisation durables des ressources de biodiversité des océans du pays. Financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Pêches et Océans Canada et le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador, ce réseau rassemblera les compétences

Étudier le génome de l'abeille

Laurence Packer, Ph. D., de l'Université York, a constitué une collection plus de 100 000 abeilles du monde qu'il reste à identifier. M. Packer dirige la section sur les abeilles du projet des codes à barres de la vie, qui vise à augmenter sensiblement l'efficacité des études en agriculture, en pollinisation et en biodiversité. Les chercheurs du laboratoire de M. Packer ont également publié un guide sur les genres d'abeilles de l'est du Canada et terminent actuellement une liste clé des familles d'abeilles du monde entier.

Un certain nombre d'initiatives canadiennes visent à remédier au déclin des abeilles mellifères au Canada. Un nouveau projet de recherche mené par Génome Colombie-Britannique cherche à mettre au point différents outils pour déterminer les facteurs de résistance à la maladie chez les populations naturelles d'abeilles. En comprenant les caractéristiques qui rendent les abeilles naturellement résistantes aux agents pathogènes, on souhaite qu'à long terme, les apiculteurs n'aient plus à utiliser d'acaricides, de fongicides ou d'antibiotiques pour protéger leurs abeilles. Par ailleurs, l'organisme des abeilles sert de modèle pour l'étude des problèmes de santé humains tels que l'immunité, les réactions allergiques, la résistance aux antibiotiques, le développement, la santé mentale, l'espérance de vie et les maladies touchant le chromosome X. Fondé en 2000, Génome Colombie-Britannique est l'un des six centres de Génome Canada implantés à l'échelle du pays.

Ophiure paquerette, Parc marin national du Saguenay-Saint-Laurent (Québec)



scientifiques maritimes du Canada et constituera une base d'information grâce à laquelle les changements futurs dans les océans pourront être surveillés et compris. Les trois principaux thèmes de recherche seront axés sur la biodiversité marine, le fonctionnement des écosystèmes et la connectivité des populations.

En tant que grand pays forestier, le Canada doit disposer de renseignements fiables, actualisés et cohérents sur l'étendue et la nature de ses forêts afin de pouvoir mettre en place une gestion durable de ces ressources. Des renseignements solides sur les changements dans les forêts sont également nécessaires pour appuyer l'élaboration de politiques visant à régler des problèmes existants ou nouveaux tels que les répercussions des changements climatiques et les stratégies d'adaptation.

Le Système national d'information sur les forêts du Canada surveille de façon continue un réseau de points d'échantillonnage recouvrant 1 % de la masse terrestre du Canada dans le but de fournir des données précises et cohérentes en temps opportun sur l'état et le développement durable des forêts canadiennes. Ces données sont communiquées aux collaborateurs et au grand public; elles constituent des renseignements crédibles sur l'état des forêts canadiennes et les politiques connexes et viennent appuyer des initiatives scientifiques et permettent de remplir des engagements régionaux, nationaux et internationaux en matière de rapports. Le Système national d'information sur les forêts est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral.

Les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Conscients de la nécessité d'effectuer un suivi efficace des efforts concernant l'utilisation durable, les gouvernements travaillent ensemble à la définition d'indicateurs nationaux sur la qualité de l'eau douce, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre. Ces indicateurs fournissent à la population canadienne et aux décideurs des renseignements plus réguliers et plus fiables sur l'état de leur environnement et sur ses rapports avec les activités humaines. Les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement réunissent des données environnementales provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, qui partagent la responsabilité de la gestion environnementale au Canada; ils soulignent les liens importants entre l'économie, l'environnement, et la santé et le bien être humains.

Chercheurs du Musée canadien de la nature se préparant pour travailler au projet de la biodiversité de la rivière Rideau, Ottawa, Ontario



© Musée canadien de la nature

Un rôle pour tous les Canadiens

Aperçu

L'atteinte de nos objectifs en matière de biodiversité nécessite une collaboration et une coopération étroites entre tous les membres de la société. Cela comprend les gouvernements à tous niveaux, les peuples autochtones, les établissements d'enseignements et scientifiques, les organisations non gouvernementales de l'environnement et les entreprises, les citoyens et les jeunes.

Le Canada a acquis une réputation internationale pour ses solides programmes d'intendance et de bénévolat. Il existe des millions de responsables actifs en matière d'intendance environnementale au Canada, ainsi que plusieurs milliers d'organisations qui se consacrent à la préservation de la biodiversité au moyen d'une foule d'activités. La contribution que ces personnes et groupes apportent à la biodiversité est inestimable.

Le Programme d'intendance de l'Ontario

Le Programme d'intendance du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario comprend 46 conseils d'intendance communautaires auxquels prennent part des milliers de partenaires. Quelque 16 000 bénévoles prennent part chaque année à plus de 600 projets d'intendance en Ontario, concernant notamment la

formation sur les ressources naturelles, la restauration des rivages, le renforcement des habitats fauniques et les initiatives liées aux forêts menées par les collectivités. Dans le cadre de ce programme d'intendance de l'Ontario, plus de 1 000 événements éducatifs ont été organisés, plus de 1 500 hectares de zones humides et de cours supérieurs de rivières ont été restaurés, et plus de 40 kilomètres de rivages ont été réhabilités.

Bénévoles montrant fièrement les résultats de leurs efforts de plantation d'arbre



Conservation de la nature Canada

Les actions des Canadiens

Peuples autochtones

Les peuples autochtones au Canada ont, pendant des milliers d'années, développé une relation culturelle et spirituelle intime avec la nature. Beaucoup de collectivités autochtones, notamment dans le Nord, dépendent des ressources biologiques pour subsister.

Le leadership des Autochtones dans la diversité biologique, la conservation des écosystèmes et la planification de l'utilisation des terres se manifeste par leur participation à la création et au maintien des aires protégées, notamment dans les territoires du Nord. Jusqu'à présent, les peuples autochtones ont participé à la création de plus d'un quart du total des terres figurant dans les aires protégées du Canada. Beaucoup des principaux ajouts de aires protégées qui ont eu lieu au Canada ces dernières années sont dus aux activités de planification de l'utilisation des terres ayant suivi des négociations de revendications territoriales, comme celles des régions du Dehcho, du Sahtu et de l'Akaitcho, dans les Territoires du Nord-Ouest.

LE SAVIEZ-VOUS

- Plus de 50 langues indigènes sont toujours parlées au Canada aujourd'hui.



L'inventaire des ressources côtières du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut a réalisé des inventaires des ressources côtières dans six collectivités. Les inventaires comprennent de l'information sur l'utilisation des ressources et les espèces marines qui se trouvent dans les eaux du Nunavut. Les données ont été recueillies par la voie d'entrevues auprès des membres des collectivités, de rapports, de cartes et d'autres recherches en

accordant une attention particulière à l'intégration de l'Inuit Qaujimajatuqangit traditionnel et des sciences. Cette information a ensuite été cartographiée pour aider à la mise en valeur, à la gestion et à la conservation des ressources.

Le projet pilote relatif à l'inventaire des ressources côtières d'Igloodik mené en 2008 a été un succès. Il a donc été étendu à cinq autres collectivités au cours des deux années suivantes : Kugluktuk, Chesterfield Inlet, Arctic Bay, Kimmirut et Qikiqtarjuaq. Les rapports finals sur les inventaires seront terminés à l'automne 2010 et présentés à nouveau aux collectivités.

Morses à l'un des nombreux uglits où ils se hissent à l'extérieur de l'océan pendant la période libre de glace



Garry Donaldson

La *Loi sur les espèces en péril* requiert aussi la mise en place d'un sous comité des connaissances traditionnelles autochtones au sein du COSEPAC afin de faciliter l'accès aux meilleures connaissances traditionnelles autochtones disponibles et d'intégrer ces connaissances dans le processus d'évaluation de la situation du COSEPAC. De plus, un Conseil autochtone national sur les espèces en péril (CANEP) a été créé pour améliorer la participation des peuples autochtones dans tous les aspects pertinents de l'exécution de la Loi sur les espèces en péril, dont l'évaluation et la liste des espèces, les stratégies de rétablissement, l'élaboration et l'application de plans d'action et de gestion, la délivrance de permis et les ententes connexes et la protection des habitats essentiels.

Les collectivités autochtones et les agences d'administration des parcs collaborent de plus en plus dans le cadre d'activités de gestion des parcs. Par exemple, le parc Tombstone est géré par la voie d'une collaboration entre les Premières nations et le gouvernement du Yukon. Des entreprises de tourisme autochtones apparaissent également en tant que modèles d'utilisation durable.

LE SAVIEZ-VOUS

- L'importance économique de la région boréale canadienne pour les Autochtones, qui en dépendent pour leur subsistance, atteint jusqu'à 575,1 millions de dollars. Ce montant ne comprend pas l'importance spirituelle et culturelle de la région, qui ne peut être mesurée.

L'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits

L'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, négociée entre le gouvernement du Canada, Nunavut Tunngavik Inc. et quatre associations régionales inuites, autorise la création de trois nouvelles réserves nationales de faune sur l'Île de Baffin afin de protéger les espèces et habitats locaux – notamment une population de baleines boréales ayant été désignée comme menacée au Canada.

L'Entente prévoit également la préparation d'inventaires de ressources culturelles visant à appuyer l'élaboration de documents d'interprétation et de plans de gestion pour les 10 zones protégées existantes et les trois nouvelles zones protégées proposées dans la région du Nunavut (les Réserves nationales de faune d'Akpait, de Qaulluit et de Niginganiq). Par ces efforts, l'Entente vise à favoriser de nouveaux moyens de développement économique, comme l'écotourisme. Cela aidera à diversifier l'économie locale, à confirmer la valeur éco-touristique des réserves nationales de faune et à aider les Inuits à s'adapter aux conditions socioéconomiques en évolution.

Les bénéfices écologiques, économiques et culturels liés à cette entente représentent une avancée importante en matière de gestion communautaire, de développement durable et de conservation des zones ayant une importance internationale.

Iceberg dérivant dans les eaux du Détroit de Davis au large de l'Île de Baffin



Garry Donaldson

Établissements d'enseignement et de recherche

Les universités, les instituts de recherche, les musées, les zoos, les aquariums et les jardins botaniques jouent tous un rôle important dans la sensibilisation au sujet de la biodiversité et sont également des endroits idéaux pour l'étudier, notamment dans les zones urbaines. Par exemple, les Jardins botaniques royaux abritent une vaste variété d'espèces végétales se classant parmi les domaines renfermant l'une des plus importantes diversités végétales attestées au Canada.

Le Canada dispose de 25 jardins botaniques qui collaborent à divers projets d'éducation sur la diversité des plantes et à sa conservation. En outre, l'Association des zoos et aquariums du Canada renseigne plus de 1,3 million d'enfants et d'adultes au Canada sur les répercussions des activités humaines et sur l'importance de la conservation des espèces.

La province de Terre-Neuve et Labrador a mis sur pied un Institute for Biodiversity and Ecosystem Sciences and Sustainability (Institut de la biodiversité, des sciences écosystémiques et de la durabilité). Le milieu universitaire, les ministères et organismes gouvernementaux, l'industrie et les organisations non gouvernementales ont ainsi la possibilité de participer à la recherche dans les domaines de la conservation, de la gestion et de l'utilisation durable des ressources naturelles. Parmi les autres domaines de recherche, mentionnons l'écologie des écosystèmes, les changements climatiques, la pêche, l'aquaculture et la planification de l'utilisation des terres.

La Biosphère d'Environnement Canada à Montréal (Québec) a aussi développées des BioTrousses afin d'encourager les Canadiens à profiter du plein air et à découvrir la biodiversité dans leurs quartiers, parcs et espaces urbains.

*Grande réouverture du Musée canadien de la nature
(Ottawa, Ontario), samedi le 22 mai 2010*



L'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada

L'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada a été créée en 2002 d'une vision commune des directeurs et du personnel supérieur de conservation des principaux musées d'histoire naturelle canadienne. L'Alliance offre des programmes publics enrichis ayant une portée nationale, contribue à la prise de décisions éclairées dans les domaines de la politique gouvernementale, et améliore la planification et le développement des collections pour faciliter l'accès du public et des scientifiques aux collections des établissements membres.

Ensemble, les établissements membres de l'Alliance abritent environ 19 millions de spécimens du biote de toutes les régions du pays. Ils fournissent des documents historiques sur l'environnement remontant au XIXe siècle, de même que de l'information et de la documentation ayant trait aux périodes et aux environnements préhistoriques et géologiques de la Terre.

Un élément principal de cette collaboration est la mise de l'avant d'une stratégie nationale de développement des collections, par laquelle les établissements membres s'efforcent de tenir un registre complet de l'histoire naturelle du Canada sur le plan géographique, taxonomique et temporel.

Le Musée canadien de la nature

Le Musée canadien de la nature (Ottawa, Ontario) a préconisé d'importantes activités de sensibilisation à la biodiversité au Canada. Son Centre canadien de la biodiversité a établi le site Web « Le carrefour des plantes indigènes », qui présente des ressources et renseignements liés aux initiatives communautaires et de conservation ainsi que des données sur la pollinisation et les espèces exotiques envahissantes. Le Musée canadien de la nature communique une grande quantité de données aux centres de données sur la conservation; c'est le point focal national de l'Initiative mondiale de taxonomie et le chef de file de la recherche sur l'Arctique (dans laquelle s'inscrit notamment l'ambitieux projet sur la flore de l'Arctique, dans le cadre de l'Année polaire internationale).

Organisations non gouvernementales de l'environnement

Les organisations non gouvernementales de l'environnement mènent de nombreuses initiatives à l'appui de la biodiversité, notamment dans les domaines de la sensibilisation, de l'intendance et de la collaboration avec l'industrie, les gouvernements, les collectivités et les peuples autochtones. Parmi les principaux réseaux reliant ces organisations, on compte le Réseau canadien de l'environnement, qui regroupe 600 organisations membres, et le Réseau canadien de la nature de Nature Canada, qui rassemble 375 organisations non gouvernementales de l'environnement, ce qui représente un nombre combiné d'environ 100 000 membres canadiens. La Fédération canadienne de la faune a également joué un rôle important en fournissant des ressources pédagogiques sur la biodiversité aux écoles du pays par la voie de ses programmes de sensibilisation.

Au nombre des organisations non gouvernementales de l'environnement en activité au pays figure Conservation de la nature Canada (CNC) qui, depuis ses débuts, a contribué à la conservation de près de 809 371 hectares de terres ayant une importance écologique à l'échelle nationale. De même, Canards Illimités Canada et Études d'Oiseaux Canada mettent à contribution des milliers de bénévoles pour soutenir les initiatives de conservation.

Le livret de pratiques exemplaires

Pour souligner l'Année internationale de la biodiversité en 2010, le Réseau canadien de l'environnement a lancé un concours de « pratiques exemplaires et d'études de cas » pour réunir des exemples novateurs et efficaces du travail que les organisations non gouvernementales de l'environnement font pour aider à augmenter ou à protéger la biodiversité. Les 12 projets gagnants ont été sélectionnés à l'intérieur de sept des écozones terrestres du Canada comme étant représentatifs des pratiques exemplaires d'un océan à l'autre. Ils sont présentés dans le *Livret de pratiques exemplaires sur la biodiversité 2009 : Études de cas menées par le secteur non gouvernemental de l'environnement*.



© Parcs Canada / B. Townsend

Industrie et entreprises

En prenant des mesures pour préserver la biodiversité, les entreprises peuvent souvent augmenter la longévité et la productivité de leurs ressources, maintenir les services écosystémiques dont dépendent leurs activités, améliorer leur réputation auprès des clients et devenir des chefs de file dans leur secteur.

En plus de chercher à obtenir une certification indépendante, divers secteurs des ressources naturelles ont défini et mis en œuvre des codes de pratiques visant à promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité. Plusieurs groupes ont mis au point des codes d'intendance, notamment l'Association minière du Canada, l'Association canadienne des producteurs pétroliers et l'Association canadienne de l'électricité.

Les membres de l'industrie prennent de plus en plus part à des dialogues multisectoriels visant à améliorer les pratiques sur le terrain et à élaborer des solutions communes. Ainsi, dans le cadre du Colin Steward Forest Forum en Nouvelle Écosse, des entreprises forestières et des organisations non gouvernementales conjuguent leurs efforts pour repérer des sites appropriés et combler les lacunes du système provincial des aires protégées.

Clearwater Seafood

Clearwater Seafood, une entreprise de Nouvelle-Écosse, a démontré son engagement ferme à recueillir des produits de haute qualité tout en veillant à l'utilisation durable des ressources naturelles de la pêche. Le code de pratiques de la société décrit la protection de l'environnement comme un facteur à part entière dans toutes les prises de décisions de l'entreprise. La société applique diverses méthodes pour réduire la capture accidentelle des espèces non ciblées. Clearwater réduit également la destruction de l'habitat en effectuant la représentation cartographique des fonds océaniques, en partenariat avec des pêcheurs hauturiers de pétoncles, le Service hydrographique du Canada et la Commission géologique du Canada. Clearwater assure également la conservation de certaines espèces spécifiques par l'utilisation de boîtes de semences, la clôture volontaire de bancs de corail et la mise en place de codes de pratiques à l'égard des coraux, tout en maintenant des relations avec le gouvernement, les organisations non-gouvernementales, les établissements universitaires et l'industrie.

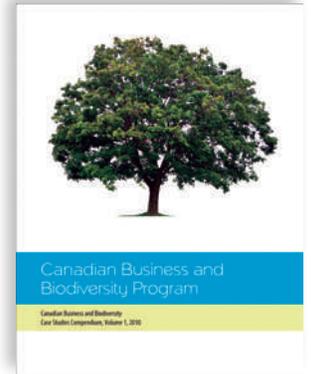


Courtoisie de Clearwater Seafoods Limited Partnership

The Canadian Business and Biodiversity Program (CBBP)

Le Canadian Business and Biodiversity Program (Programme canadien des affaires et de la biodiversité) a été créé en 2008 sous la forme d'un partenariat entre le gouvernement, le milieu d'affaires, les organisations non gouvernementales et le milieu universitaire pour présenter les pratiques exemplaires dans la conservation, répertorier et mettre en commun les leçons apprises et aider les entreprises canadiennes à intégrer la conservation de la biodiversité à leurs stratégies et activités.

Dans le cadre de la contribution du Canada à l'Année internationale de la biodiversité, le Programme a publié le premier volume du *Canadian Business and Biodiversity Case Studies Compendium*. Le compendium offre des exemplaires de pratiques exemplaires ayant trait à la conservation de la biodiversité par les entreprises canadiennes. Ces études de cas, avec la publication à venir de *Biodiversity Conservation Guide for Canadian Business*, visent à aider les entreprises et les autres avec la planification de la conservation de la biodiversité.



L'industrie en action

L'**Association canadienne de l'électricité** a adopté un programme d'engagement et de responsabilité envers l'environnement qui engage ses membres à des activités d'intendance et comprend un système de vérification par des tiers. L'Association a en outre signé un protocole d'entente avec Pêches et Océans Canada pour traiter des problèmes d'habitat; l'intendance étant l'un des cinq domaines de coopération. Un de ses membres, l'Ontario Power Generation, a mis à exécution un plan volontaire de gestion de la biodiversité (avec des protocoles de mise en œuvre et de surveillance) axé sur les espèces menacées et leurs habitats.



Courtoisie de l'Association canadienne de l'électricité

En 2004, l'**Association minière du Canada (AMC)** a lancé son initiative intitulée Vers le développement minier durable afin d'aligner les activités de l'industrie sur les priorités et les valeurs des parties intéressées et d'améliorer le rendement de l'industrie minière en matière de développement durable. Les entreprises membres se conforment aux principes directeurs et rendent compte d'indicateurs de mesure de leur rendement pour des activités minières données. Le protocole de l'Association minière du Canada pour la gestion de la conservation de la biodiversité a été soumis à une première série d'autoévaluations en 2009, suivie d'un compte rendu public en 2010. Lauréate du *Globe Foundation Award* en 2005 dans la catégorie des associations industrielles, l'Association minière du Canada est depuis longtemps engagée auprès d'organismes de conservation tels que le Groupe de travail sur les espèces en péril, l'Intendance de la biodiversité dans les industries des ressources et l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord.



Courtoisie de l'Association minière du Canada

Le Canada dispose de 25 % des tourbières du monde, sur presque 113 millions d'hectares et qui produisent chaque année plus de 70 millions de tonnes de tourbe. De ce total, l'industrie canadienne de la mousse de tourbière ne récolte que 1,3 million de tonnes. Les membres de l'**Association canadienne tourbe de sphaigne** se conforment à la politique de préservation et de remise en état établie par l'Association, ce qui suppose de repérer les tourbières à préserver, de laisser des zones tampons de végétation originale, de conserver une couche de tourbe sous les niveaux de récolte pour encourager une repousse rapide et, après la récolte, de reconvertir les tourbières en écosystèmes fonctionnels, en forêts, en habitats pour la faune ou en zones de production agricole. L'Association examine les comptes rendus sur l'utilisation durable et évalue les possibilités d'établir des normes de durabilité des tourbières et des systèmes de certification.



Courtoisie de l'Association canadienne tourbe de sphaigne

Zones urbaines

La superficie totale des zones urbaines a presque doublé au Canada depuis les années 1970. En outre, le pays a connu de grands changements démographiques au cours des dernières années. Il abrite désormais une société très urbanisée et multiculturelle ayant un accès plus limité à la biodiversité et moins de liens avec celle-ci.

Les zones urbaines canadiennes et les administrations municipales qui en assurent la gestion ont, de ce fait, un rôle important à jouer dans la conservation de la biodiversité. Un certain nombre de municipalités canadiennes ont déjà commencé à intégrer des facteurs ayant trait à la biodiversité dans leurs programmes et politiques. Edmonton est l'une des 21 villes du monde à participer à une étude internationale de trois ans sur l'action des gouvernements locaux en matière de protection de la biodiversité. Le Projet d'action locale pour la diversité biologique est dirigé par les Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI), une association internationale de gouvernements locaux et d'organisations gouvernementales qui se consacrent au développement durable.

En 2008, Edmonton a terminé un rapport sur la diversité qui donne un aperçu de l'écologie de la ville, décrit sa structure de gouvernance en matière de conservation et comprend un inventaire des initiatives municipales et communautaires relatives à la biodiversité. Un des nouveaux outils de planification d'Edmonton, le rapport sur le modèle écologique, vise à garantir que les principes de conception écologique sont bien intégrés aux plans de développement des nouveaux quartiers, afin de protéger la biodiversité en atténuant les répercussions du développement urbain.



Aldin Chagnon

LE SAVIEZ-VOUS

- Le corridor Québec Windsor abrite non seulement presque la moitié des espèces menacées ou en danger du Canada mais aussi presque la moitié de la population canadienne.
- Afin de souligner l'Année internationale de la biodiversité (AIB), le programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada a ciblé en 2010 des propositions de projets relatifs à la biodiversité tel que la renaturation urbaine ou la restauration d'habitats. Ainsi, 58 projets de biodiversité ont été supportés dans des communautés d'un peu partout au Canada.

Le Complexe environnemental Saint-Michel à Montréal

Le Complexe environnemental Saint-Michel, qui fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal, est un parc unique en son genre, qui a gagné de nombreux prix écologiques internationaux pour sa prise en compte de la culture, des

collectivités et de la durabilité. Ancienne carrière de calcaire et deuxième plus grand terrain d'enfouissement urbain en Amérique du Nord, le site a été acheté par la Ville de Montréal et transformé en centre de tri et d'élimination des déchets. Il est éventuellement devenu le site du projet de réhabilitation environnementale le plus étendu jamais entrepris par la ville; d'anciens sites d'enfouissement des déchets ont été aménagés progressivement en un parc vaste et magnifique. Le parc comprend un circuit destiné à sensibiliser le public aux environnements construits et naturels, à l'évolution de la nature et à la place de l'être humain dans la nature.

Les jeunes

Chaque partie de la société est responsable de préserver l'intégrité environnementale de la collectivité. Toutefois, les jeunes ont un intérêt particulier à préserver un environnement sain, puisque ce sont eux qui en hériteront. Les jeunes peuvent être un catalyseur potentiel de changement dans leurs collectivités ou en collaboration avec les jeunes des autres nations. En 2009, Ottawa a été l'hôte de l'International Youth Symposium for Biodiversity (Symposium international des jeunes sur la biodiversité). De ce symposium a émergé l'accord international des jeunes sur la biodiversité qui sera présenté par les représentants des jeunes à la Dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya, au Japon. Le caucus Jeunesse du Réseau canadien de l'environnement enverra également une délégation de jeunes à Nagoya. Les jeunes dirigent également bien d'autres initiatives liées à la biodiversité dans les collectivités aux quatre coins du pays.



Le Marais Macoun



Le Marais Macoun est une petite terre humide en milieu urbain située dans le Cimetière Beechwood, à Ottawa. En 2003, un professeur de l'endroit et ses élèves ont convaincu le Cimetière national du Canada de préserver son habitat naturel et l'a fait déclarer région écologiquement fragile. Depuis, les élèves de l'Académie Saint-Laurent ont entrepris de protéger, faire des recherches et de documenter cet écosystème de terre humide dans le cadre du projet sur la biodiversité du Marais Macoun. Jusqu'à présent, ce projet particulier de recherche et d'éducation à plusieurs facettes a permis d'étudier et de préserver une terre humide dans une grande ville et de recenser 1 300 espèces.

Perspectives d'avenir

Malgré les nombreuses mesures prises au Canada, la perte de biodiversité persiste. Les espèces et les écosystèmes subiront une pression croissante à l'avenir, car les terres sont converties à une utilisation urbaine ou industrielle, l'intégrité des écosystèmes est menacée par la pollution industrielle et les espèces exotiques envahissantes, et les changements climatiques compromettent la capacité des espèces et des écosystèmes à s'adapter.

Le Canada a tout de même la chance de disposer encore de vastes écosystèmes relativement intacts et de pouvoir organiser de façon proactive son adaptation et sa résilience dans un monde qui ne cesse d'évoluer. Voici quelques uns des défis importants que le Canada devra relever pour s'assurer que la biodiversité continue à répondre aux besoins des Canadiens grâce à des collectivités saines et à des moyens de subsistance durables.

L'approche écosystémique et la gestion de l'adaptation sont des aspects fondamentaux pour assurer une prise de décision durable qui tienne compte des effets cumulatifs sur la biodiversité et favorise l'apprentissage continu et les améliorations permanentes. Des objectifs et des résultats en matière de biodiversité, définis de façon participative, sont peu à peu intégrés aux plans de gestion des eaux, des terres et des ressources. Les aires protégées sont de plus en plus envisagées dans le cadre d'approches plus larges sur les paysages terrestres et marins et défendues par des régimes de gestion durable

des paysages exploités. Des efforts sont déployés pour élargir le réseau de aires marines protégées; ils contribueront à assurer l'intégrité écologique des écosystèmes marins et la durabilité des ressources marines.

La production régulière de rapports et la surveillance, à long terme, de l'état et des tendances de la biodiversité sont essentielles pour déterminer le taux de perte de cette dernière au Canada, appuyer la gestion écosystémique et de l'adaptation, et évaluer l'efficacité des initiatives en matière de biodiversité. Le premier Rapport sur l'état et les tendances des écosystèmes du Canada, qui doit être publié en 2010, constituera une référence pour rédiger les futurs rapports, déterminer les besoins prioritaires en matière de surveillance et repérer les lacunes en matière d'information.

La gestion des menaces telles que les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques, dont l'origine se situe souvent en dehors de nos frontières, nécessitera un surcroît d'activités de surveillance, de recherche et de prévision, ainsi que des approches écosystémiques et une coopération internationale. Pour de nombreuses espèces, réduire la fragmentation et tâcher de maintenir la connectivité permettront d'améliorer la résilience écologique et la capacité d'adaptation des espèces et des écosystèmes. Pour certaines espèces et certains écosystèmes cependant, l'adaptation peut s'avérer impossible. C'est pourquoi il sera important d'évaluer leur vulnérabilité et de planifier leur adaptation.



Photos © Photos.com, 2010

La gestion du cycle de vie et l'écocertification sont de plus en plus adoptées par l'industrie afin de soutenir une production et une consommation durables. C'est en diminuant la quantité de ressources et d'énergie utilisée, en encourageant la réduction des émissions et des déchets et en recherchant la durabilité que les répercussions des procédés industriels et du développement des ressources sur la biodiversité canadienne seront amoindries.

Définir la contribution économique des biens et des services écosystémiques mène à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions sur l'utilisation des terres et des ressources qui assureront la continuité de ces biens et services. Devant les pressions croissantes, notamment les répercussions des changements climatiques, de telles analyses prennent de plus en plus d'importance et nous permettront de planifier la durabilité à long terme des atouts naturels du Canada. La majorité des études d'évaluation sont axées sur une sélection restreinte de biens et de services écosystémiques, et la documentation générale sur les écosystèmes canadiens est limitée et fragmentée.

Près de la moitié du territoire canadien faisant actuellement l'objet d'ententes de revendication territoriale et d'autonomie gouvernementale, le rôle et la contribution des peuples autochtones du Canada n'ont jamais été aussi importants. Il existe de plus en plus d'exemples de participation autochtone et de cogestion en lien avec la planification de l'utilisation des terres, la création de aires protégées, la gestion faunique et les espèces menacées.

Le Canada doit miser sur ces exemples positifs de planification et de gestion collaboratives, tout en reconnaissant et en respectant les connaissances, les innovations et les pratiques des collectivités autochtones.

Bien que de nombreux exemples démontrent que les secteurs public et privé prennent des mesures, la perte de biodiversité se poursuit. Les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques du Canada procurent au pays une résilience économique et écologique tout en modelant ses divers styles de vie et cultures. Chacun est responsable de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles du Canada. En faisant de l'apprentissage et l'amélioration continus une priorité, les Canadiens peuvent continuer à tirer profit de ces atouts naturels.



© Canards Illimités Canada

Références

4e Rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique.

www.cbd.int/doc/world/ca/ca-nr-04-fr.pdf

Brandt, J.P. 2009. The extent of the North American boreal zone. *Environmental Reviews* 17:101-161.

Chivian E. et Bernstein A. (éditeurs), 2008. *Sustaining Life: How Human Health Depends on Biodiversity*

Conseil canadien des ministres des ressources. 2010. Biodiversité du Canada : État et tendances des écosystèmes – rapport de 2010. www.biodivcanada.ca/ecosys

Environnement Canada. Faits intéressants des Grands Lacs. <http://www.ec.gc.ca/grandslacs-greatlakes/default.asp?lang=Fr&n=B4E65F6F-1>

Environnement Canada, 2007. Le financement du développement durable – Du concept à l'action. Document de recherche sur la pertinence des activités des banques canadiennes à l'égard de la durabilité de la région boréale du Canada. <http://www.ec.gc.ca/cei-iee/default.asp?lang=Fr&n=6FE09C10-1&toc=show>

Karst, Amanda. 2010. Conservation Value of the North American Boreal Forest from an Ethnobotanical Perspective. Ottawa (Ont.) : Initiative boréale canadienne; Vancouver (C.-B.) : David Suzuki Foundation; Seattle (WA) : Boreal Songbird Initiative.

L'Atlas du Canada. http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/index.html/document_view

L'Encyclopédie canadienne. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=FIARTF0005650>

Pollination Canada. <http://www.pollinationcanada.ca/>

Ressources naturelles Canada. <http://canadaforests.nrcan.gc.ca/article/biodiversity>

Liens vers des renseignements supplémentaires

Accord international de la jeunesse sur la biodiversité. http://www.biodiversitymatters.org/youth_accord_francais.html

Affaires indiennes et du Nord Canada. <http://www.ainc-inac.gc.ca>

Agence canadienne d'évaluation environnementale. <http://www.ceaa-acee.gc.ca>

Agence canadienne d'évaluation environnementale. Accès : <http://www.cen-rce.org/>

Agreement on International Humane Trapping Standards in Canada. http://www.fur.ca/TRS_AIHTS.php?id=points

Agriculture et Agroalimentaire Canada. <http://www.agr.gc.ca>

Alberta Biodiversity Monitoring Institute. <http://www.abmp.arc.ab.ca/>

Alberta Land-Use Framework. <http://www.landuse.alberta.ca/>

Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. http://www.naturalhistorymuseums.ca/index_f.htm

Année internationale de la biodiversité 2010. <http://www.cbd.int/2010>

Arctic Biodiversity Trends 2010. <http://www.arcticbiodiversity.is/>

Arctic Council's Conservation of Arctic Flora and Fauna Working Group. http://arctic-council.org/working_group/caff

Association canadienne de l'électricité. <http://www.sustainableelectricity.ca/>

Association canadienne des producteurs pétroliers. <http://www.capp.ca/>

Association canadienne des réserves de la biosphère. <http://www.biospherecanada.ca/>

Association canadienne tourbe de sphaigne. <http://www.peatmoss.com/>

Association des produits forestiers du Canada. <http://www.fpac.ca/>

Association des zoos et aquariums du Canada. <http://www.caza.ca/>

Association minière du Canada. <http://www.mining.ca/>

Biodiversity BC. <http://www.biodiversitybc.org/>

Biodiversity Strategy Progress Report for Ontario 2005-2010. <http://viewer.zmags.com/publication/04ef08e6#/04ef08e6/1>

BioTrousses
<http://www.ec.gc.ca/biotrousses-biokits>

British Columbia Central Coast and North Coast Land and Resource Management Plan.
<http://www.ilmb.gov.bc.ca/category/subject-area/land-management/EBM>

Canadian Barcode of Life Network.
<http://www.bolnet.ca/>

Canadian Business and Biodiversity Case Studies Compendium.
 Accès :
<http://www.businessbiodiversity.ca/documents/CBBP-CaseStudies.pdf>

Canards Illimités Canada.
<http://www.ducks.ca/>

Census of Marine Life.
<http://www.coml.org/>

Centre national des semences forestières.
<http://scf.mcan.gc.ca/soussite/centresemences/accueil>

Conservation de la nature Canada.
<http://www.natureconservancy.ca/>

Circumpolar Biodiversity Monitoring Program. Accès :
<http://cbmp.arcticportal.org/>

Clearwater Seafood.
<http://www.clearwater.ca/>

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. <http://www.cosewic.gc.ca>

Commission géologique du Canada.
http://gsc.nrcan.gc.ca/index_f.php

Complexe environnemental de Saint-Michel.
<http://www.tohu.ca/fr/CESM/>

Conseil autochtone national sur les espèces en péril.
<http://www.nacosar-canep.ca/>

Conseil canadien des parcs.
<http://www.parks-parcs.ca/french/index.php>

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.
<http://www.nserc-crsng.gc.ca/>

Conservation de la nature Canada.
<http://www.natureconservancy.ca/>

Consortium for the Barcode of Life.
<http://www.barcodeoflife.org/>

Convention sur la diversité biologique.
<http://www.cbd.int/>

Ecosystem Services Assessment of the Lake Winnipeg Watershed.
http://www.iisd.org/pdf/2008/ecosystem_assessment_lake_wpg.pdf

Edmonton.
www.edmonton.ca

Enquête sur l'importance de la faune aux yeux des Canadiens. <http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/data-donnees/ftp/siwc-eifc-fra.htm>

Entente sur la forêt boréale canadienne.
<http://www.canadianborealforestagreement.com/fr/>

Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits. <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=714D9AAE-1&news=701BFFE6-AB8B-45C3-AE74-22E7242D9656>

Environnement Canada.
<http://www.ec.gc.ca>

Espèces envahissantes Canada.
www.invasivespecies.gc.ca

Études d'oiseaux Canada.
<http://www.bsc-eoc.org/index.jsp?lang=FR&targetpg=index>

Faune et flore du pays.
http://www.hww.ca/index_f.asp

Fédération canadienne de la faune.
<http://www.cwf-fcf.org/fr/>

Forest Stewardship Council.
<http://www.fsccanada.org/>

Frogwatch
http://www.naturecanada.ca/cwn_naturewatch_fw.asp

Génome Canada.
<http://www.genomecanada.ca/fr/>

Globe Foundation Award.
<http://www.globe.ca/communications/globe-awards.aspx>

Habitat faunique du Canada. Accès :
<http://www.whc.org/>

Indicateurs agroenvironnementaux.
<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1182354748714&lang=fra>

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/16-251-x/16-251-x2005000-fra.htm>

Initiative boréale canadienne.
<http://www.borealcanada.ca/>

Initiative de partenariat pour la conservation de l'habitat dans les provinces de l'Atlantique.
http://www.ducks.ca/aboutduc/news/archives/prov2010/pdf/ahpi_en.pdf

Initiative de pollinisation canadienne.
<http://www.uoguelph.ca/canpolin/>

Initiative mondiale pour la taxonomie.
<http://www.cbd.int/gti/>

Initiative nationale de planification de ferme agroenvironnementale.
<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1181579114202&lang=fra>

Institut de la fourrure du Canada.
<http://www.fur.ca/>

Institute for Biodiversity and Ecosystem Sciences and Sustainability.
<http://www.ibes.swgc.mun.ca/>

Institut international du développement durable.
http://www.iisd.org/default_fr.aspx

Intendance environnementale Ontario.
<http://www.ontariostewardship.org/>

International Barcode of Life.
<http://ibol.org/>

International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance.
<http://www.isealalliance.org/>

Inventaire forestier national du Canada.
<https://nfi.nfis.org/index.php>

Lake Winnipeg Stewardship Board.
<http://www.lakewinnipeg.org/>

La Norme nationale du Canada relative à l'aménagement forestier durable.
http://www.csa-international.org/product_areas/forest_products_marking/Default.asp?language=French

Lignes directrices de Bonn sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation.
<http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-bonn-gdls-fr.pdf>

Livret de pratiques exemplaires sur la biodiversité 2009 : Études de cas menées par le secteur non gouvernemental de l'environnement.
http://www.cen-rce.org/IYB2010/pdf/bio_handbook09_web_fr.pdf

Local Action for Biodiversity Project. Accès :
<http://www.iclei.org/lab>

Local Governments for Sustainability (ICLEI).
www.iclei.org

Loi sur l'aménagement des terres traditionnelles situées du côté est et les zones protégées spéciales.
<http://web2.gov.mb.ca/bills/39-3/b006f.php>

Loi sur les parcs nationaux.
<http://laws.justice.gc.ca/fra/N-14.01/index.html>

Marine Stewardship Council.
<http://www.msc.org/>

Macoun Marsh Biodiversity Project.
http://www.biodiversitymatters.org/macoun_marsh.html

MacPhail Woods Ecological Forestry Project.
<http://www.macphailwoods.org/>

Montréal.
<http://ville.Montréal.qc.ca>

Musée canadien de la nature.
<http://nature.ca/>

NatureServe Canada.
<http://www.natureserve-canada.ca/fr/index.html>

Newfoundland and Labrador Sustainable Development Act. <http://assembly.nl.ca/Legislation/sr/statutes/s34.htm>

North American Bird Conservation Initiative.
<http://www.nabci.org/>

Northwest Territories State of the Environment – Biodiversity Edition 2010.
http://www.enr.gov.nt.ca/_live/documents/content/State_of_the_Environment_Biodiversity_Report.pdf

Northwest Territories Protected Areas Strategy.
<http://www.nwtpas.ca/>

Nova Scotia Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act.
<http://www.gov.ns.ca/nse/egspa/>

Nova Scotia Climate Change Action Plan.
<http://www.gov.ns.ca/energy/resources/spps/energy-strategy/Climate-Change-Action-Plan-2009.pdf>

Nunavut Coastal Resource Inventory Report.
<http://env.gov.nu.ca/sites/default/files/NCRI%20Report%20English.pdf>

Ontario Power Generation. Accès :
<http://www.opg.com/>

Opération floraison.
<http://www.naturewatch.ca/francais/plantwatch/>

Parcs Canada.
<http://www.pc.gc.ca>

Partenariat fédéral en matière d'information sur la biodiversité.
http://www.cbif.gc.ca/fbip/fbip_f.php

Pêches et Océans Canada.
<http://www.dfo-mpo.gc.ca>

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.
<http://www.nawmp.ca/>

Pollination Guelph.
<http://www.pollinator.ca/guelph/>

Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada.
<http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/resteco/index.aspx>

Programme canadien de ressources génétiques animales. http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection_2008/agr/A52-88-2008F.pdf

Programme de financement communautaire ÉcoAction
<http://www.ec.gc.ca/ecoaction/>

Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes.
<http://www.ec.gc.ca/eee-ias/default.asp?lang=Fr&n=A49893BC-1>

Programme des collectivités forestières.
<http://scf.mcan.gc.ca/soussite/collectivites-forestieres/acceuil>

Programme des dons écologiques.
<http://www.cws-scf.ec.gc.ca/egp-pde/>

Programme d'intendance de l'habitat.
<http://www.ec.gc.ca/hsp-pih/default.asp?lang=Fr&n=59BF488F-1>

Rare Breeds Canada.
<http://www.rarebreedsCanada.ca/>

Registre public des espèces en péril.
<http://www.sararegistry.gc.ca>

Relevé des oiseaux nicheurs.
<http://www.cws-scf.ec.gc.ca/nwrc-cnrf/default.asp?lang=Fr&n=416B57CA>

Renforcer l'intendance au Canada.
<http://www.stewardship2009.ca/admin/contentx/default.cfm?Pageld=10722>

Réseau canadien de forêts modèles.
<http://www.modelforest.ca/>

Réseau canadien de la nature.
<http://canadiannaturenetwork.ca/>

Réseau canadien d'information sur la biodiversité.
<http://www.cbin.ec.gc.ca/index.cfm?lang=fra>

Réseau de gestion durable des forêts.
<http://www.sfmnetwork.ca/>

Réseau stratégique du CRSNG pour des océans canadiens en santé (CHONe).
http://www.nserc-crsng.gc.ca/Partners-Partenaires/Networks-Reseaux/Chone-Chone_fra.asp

Ressources naturelles Canada.
<http://www.nrcan-mcan.gc.ca>

Royal Botanical Gardens.
<http://www.rbg.ca/>

Saskatchewan Prairie Conservation Action Plan.
<http://www.pcap-sk.org/>

Semences du patrimoine.
<http://www.seeds.ca/>

Service canadien des forêts.
<http://cfs.nrcan.gc.ca>

Service canadien de la faune.
<http://www.cws-scf.ec.gc.ca>

Service hydrographique du Canada.
<http://www.charts.gc.ca/>

Situation générale des espèces au Canada – Espèces sauvages. <http://www.wildspecies.ca/>

State of Ontario's Biodiversity 2010.
<http://viewer.zmags.com/publication/6aa599ac#/6aa599ac/1>

Staying the Course, Staying Alive – Coastal First Nations Fundamental Truths: Biodiversity, Stewardship and Sustainability.
http://www.biodiversitybc.org/assets/Default/BBC_Staying_the_Course_Web.pdf

[SPA] Stratégie des pêches autochtones.
http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/tapd/afs_f.htm

Stratégie canadienne de la biodiversité.
<http://www.cbin.ec.gc.ca/strategie-strategy/default.cfm?lang=fra>

Stratégie de la diversité du Nouveau-Brunswick.
<http://www.gnb.ca/0078/promo/biodiversity-f.asp>

Stratégie fédérale sur les aires marines protégées.
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/fedmpa-zpmfed/pdf/mpa-fra.pdf>

Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes. <http://www.ec.gc.ca/eee-ias/default.asp?lang=Fr&n=98DB3ACF-1>

Survey on the Importance of Nature to Canadians.
<http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/data-donnees/ftp/sinc-einc-eng.htm>

Système canadien d'information sur la biodiversité.
<http://www.cbif.gc.ca>

Système national d'information forestière.
<http://www.nfis.org/>

Taking Nature's Pulse: The Status of Biodiversity in British Columbia.
<http://www.biodiversitybc.org/EN/main/downloads/tnp-introduction.html>

Trout River Environmental Committee.
<http://www.troutriverec.org/>

Un cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité pour le Canada.
<http://www.cbin.ec.gc.ca/cadre-framework/default.cfm?lang=fra>

Zones étendues de gestion des océans.
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/marineareas-zonesmarines/loma-zego/index-fra.htm>

Nunavut.
<http://www.gov.nu.ca>

Ontario.
www.ontario.ca/biodiversity

Québec.
<http://www.gouv.qc.ca>

Saskatchewan.
<http://www.gov.sk.ca>

Terre-Neuve-et-Labrador.
<http://www.gov.nl.ca>

Territoires du nord-ouest.
<http://www.gov.nt.ca>

Yukon.
<http://www.gov.yk.ca>

Provinces et territoires

Alberta.
<http://alberta.ca>

Colombie-Britannique. Accès :
<http://www.gov.bc.ca>

Île-du-Prince-Édouard.
<http://www.gov.pe.ca>

Manitoba.
www.gov.mb.ca

Nouveau-Brunswick.
<http://www.gnb.ca>

Nouvelle-Écosse.
<http://www.gov.ns.ca>